

Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 96 (1963-1964)
Heft: 11-12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG



ORGANE DE LA SOCIETE
DES INSTITUTEURS BERNOIS
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BRUNNGASSE 16

SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, BRUNNGASSE 16

TELEPHON 031 - 2 34 16 · POSTCHECK III 107 BERN



Genussbringende Schulreisen mancher Art können vom

Niederhorn-Beatenberg

aus unternommen werden.

Wanderungen: Güggisgrat, Burgfeldstand, Gemmenalphorn, Amisbühl, Habkern oder direkt über Alp Grön ins sonnige Justistal. Fahrt zum Niederhorn mit der Sesselbahn. Weite Alpenrundsicht. Das Berghaus hat Platz genug. Unterkunft auch für Schulklassen und verpflegt bei billiger Berechnung. Auskunft Telefon 036-3 01 97

Zwei feine Ferientips:

Pauschalarrangements: Reise in neuen, modernen Cars, sehr gute Hotels und ausgezeichnete Verpflegung inbegriffen;

Riva, Perle des Gardasees

Abfahrt jeden Montag, 7 Tage

Vor- und Nachsaison

1. Juli bis 15. September

Fr. 235.-

Fr. 250.-

Italienische und französische Riviera: Alassio - San Remo - Monte Carlo - Nizza

5 Tage, Abfahrten: 9. und 30. Juni, 13. August usw. Fr. 230.-

Verlangen Sie unser Jahresprogramm mit vielen weiteren interessanten Vorschlägen

BERNER + WANZENRIED

Autoreisen: Bern,
Telephon 031 - 3 33 13
Büro während
des Umbaues:
Fabrikstrasse 14

Murten Hotel-Restaurant Enge

Vor dem Berntor Vollständig renoviert

Grosser Saal (600 Personen). Sehr geeignet für Schulen. Grosser schattiger Garten. Mässige Preise. Massenlager für Schulen.

Telephon 037-7 22 69

Besitzer: Familie Bongni

INHALT - SOMMAIRE

10. Lehrerfortbildungskurs im Schloss Münchenwiler	171	Aus dem Bernischen Lehrerverein	172	Home d'étudiants SIB	182
Neue Schulinspektoren	171	Fortbildungs- und Kurswesen	173	L'école et la langue	184
Redaktionsstelle an der Schweizerischen Lehrerzeitung	172	Schulfunksendungen	173	130 000 bourses d'études à l'étranger ..	185
Hände weg vom Jungwild	172	Verschiedenes	174	A l'étranger	185
		Assemblée des délégués de la SIB	175	Divers	186
		Studentenheim BLV	182	Bibliographie	186

OFFIZIELLER TEIL - PARTIE OFFICIELLE

Sektion Aarwangen des BLV. Donnerstag, 13. Juni, 14.00, im Hotel Bad Gutenburg: Sektions-Hauptversammlung.

Sektion Thun des BLV. Einladung zum zweiten Nachmittag unseres Methodikkurses, Mittwoch, 12. Juni, 14.30, Aula der Mädchensekundarschule Thun. Thema: «Ziele des Naturkundeunterrichts. – Kenntnis der Natur oder systematische Biologie?». Referenten: Herr Rolf Hauri, Lehrer, Forst, Längenbühl; Herr Dr. Hans Glaus, Seminarlehrer, Thun.

Sektion Trachselwald des BLV. Hauptversammlung: Mittwoch, 12. Juni, 14.45, im Kurhaus Moosegg. Programm: I. Kurzes Gedenkwort an Fritz Wanzenried (von Hansruedi Scheurer, Lützelflüh). II. Geschäftlicher Teil: 1. Protokoll. 2. Mutationen. 3. Jahresbericht. 4. Jahresrechnung. 5. Jahresbeitrag. 6. Wahl eines Vizepräsidenten. 7. Ehrungen. 8. Nyafaru. 9. Kurse. 10. Verschiedenes.

NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

Lehrergesangverein Bern-Stadt. Probe: Montag, 10. Juni, 20.00–21.00, Sopran und Alt in der Aula des Gymnasiums, Tenor und Bass im Singsaal des Kirchenfeldschulhauses; 21.00–22.00 Gesamtchor in der Aula des Gymnasiums. Wir proben Sutermeisters «Missa da Requiem» und kirchliche Werke von Mozart.

Lehrergesangverein Frutigen-Niedersimmental. Probe: Mittwoch, 12. Juni, 16.30, im Sekundarschulhaus Spiez.

Lehrergesangverein Konolfingen. Probe: Donnerstag, 13. Juni, 13.00, anschliessend Singen an der Sektionsversammlung im Sekundarschulhaus Konolfingen.

Kantonale Lehrerturntage in Lyss über das Wochenende, bei schlechter Witterung am 16./17. Juni. Das Spielprogramm auf den Gemeindesportplätzen durchgeführt, sieht neben Volleyball-, Korbball-, Handball- und Fussballspielen (Kleinfeld) eine Schwimmstaffette und einen Skorelauf in drei Kategorien vor (Damen, Herren, gemischt). Samstag nachmittag Vorrundenspiele, Sonntag nachmittag Finals piele. Samstag abend Unterhaltung; im Mittelpunkt Aufführung von «Tartuffe» nach Molière. Zuzüger aus weiteren Lehrerkreisen sehr willkommen.

Lehrerturnverein Bern. Turnhalle Altenberg, 14. Juni, JB 17.00: Turnen; 17.30 Abfahrt zum Geländespiel im Bremgartenwald oder Schlechtwetter-Programm in der Halle.

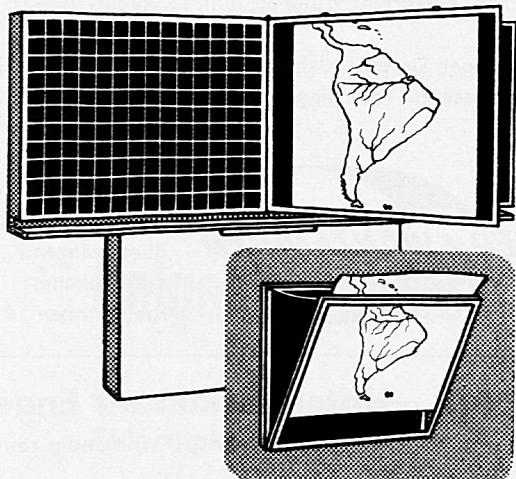
Lehrerturnverein Burgdorf. Schlossmatt-Turnhalle Burgdorf, Montag, 10. Juni, 17.15–19.00: Hindernislauf, Korbball.

Pestalozzianum Zürich (Beckenhof), Ausstellung: «Die Schule in Finnland». Täglich geöffnet 10.00–12.00 und 14.00–18.00. Samstag und Sonntag bis 17.00. Montag geschlossen. Dauer: Bis 14. September.

FORTBILDUNGSKURSE

Pro Memoria

In Nr.	sind folgende Kurse ausgeschrieben	Veranstalter Anmeldeadresse	Zeit	Anmelde- frist
47 23. II.	Lehrerkurs für Himmelskunde	Sternwarte CALINA, Carona b. Lugano	7.–12. und 14.–19. VIII. 29. VII.–3. VIII.	—
	Kurs für Astrophotographie Wochenendkolloquien (Prof. M. Schürer, Bern)	id. id.	15./16. VI. und 28./29. IX.	—
8 25. V.	Werkwoche für handwerkliches Gestalten, Herzberg Asp	Pro Juventute Freizeitdienst Zürich 8, Seefeldstrasse 8	15.–20. VII.	—



WANDTAFELN

für das neuzeitliche Schulzimmer mit

IDEAL-DAUERPLATTEN
aus Glas

Angenehm im Schreiben;
unverwüstliche Schreibfläche

20 Jahre Garantie auf gute Schreibfähigkeit

ERNST INGOLD & CO. HERZOGENBUCHSEE

Das Spezialhaus für Schulbedarf Telephon 063 - 5 11 03

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

Redaktor: Paul Fink, Fellenbergstrasse 6, Münchenbuchsee, Postfach. Telefon 031 - 67 96 25. Alle den Textteil betrifft. Einsendungen und Bücher an die Redaktion. Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Brunngasse 16, Bern. **Redaktor der «Schulpraxis»:** H.-R. Egli, Lehrer, Muri bei Bern, Gartenstrasse 6, Telefon 031 - 52 16 14. — **Abonnementspreis per Jahr:** Für Nichtmitglieder Fr. 22.—, halbjährlich Fr. 11.—. **Insertionspreis:** Inserate: 20 Rp. je mm, Reklamen: 70 Rp. je mm. — **Annonsen-Regie:** Orell Füssli-Annonsen, Zeughausgasse 14, Bern. Tel. 031 - 2 21 91, und übrige Filialen

Rédaction pour la partie française: Dr René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone 066 - 2 17 85. Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur. Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SIB, Brunngasse 16, Berne. — **Prix de l'abonnement par an:** pour les non-sociétaires 22 francs, six mois 11 francs. **Annances:** 20 ct. le millimètre, réclames 70 ct. le millimètre. **Régie des annances:** Orell Füssli-Annonsen, Zeughausgasse 14, Berne, téléphone 031 - 2 21 91, ainsi que les autres succursales

10. Lehrerfortbildungskurs im Schloss Münchenwiler

30. September bis 5. Oktober 1963

Thema: Zur Geschichte der jüngsten Vergangenheit.
(Unter besonderer Berücksichtigung der sozialen und wirtschaftlichen Aspekte des 20. Jahrhunderts.)

Wissenschaftliche Leitung: Herr Prof. Dr. Erich Gruner, Bern.

Weiter werden mitarbeiten die Herren Prof. Dr. Bickel, Zürich, Prof. Dr. Holzer, Bern, Prof. Dr. Gittermann, Zürich, Dr. Sieber, Basel, Dr. Junker, Bern. Ein ausführliches Kursprogramm wird nach den Sommerferien veröffentlicht.

Die Kurskosten für die Teilnehmer stehen noch nicht endgültig fest. Voraussichtlich werden sie leicht erhöht, jedoch für Mitglieder des BLV 50 Franken, alles inbegriffen, nicht übersteigen.

Anmeldungen sind zu richten an das Sekretariat des BLV, Brunngasse 16, Bern.

Die Pädagogische Kommission

Neue Schulinspektoren

Die Aufgaben der Schulinspektoren, in den einschlägigen Reglementen festgelegt, sind recht mannigfacher Art in administrativer und pädagogischer Hinsicht. Letztere lassen sich etwa so zusammenfassen: Die Schulinspektoren wirken für eine zeitgemäße Entwicklung der Schule, gehen Behörden und Lehrerschaft jederzeit durch Anregung und Rat an die Hand, fördern die berufliche Weiterbildung der Lehrerschaft und führen entsprechende Kurse durch. Als ganz besonders wichtig darf wohl die Aufgabe bezeichnet werden, darüber zu wachen, dass die Schule die im Gesetz und in den Lehrplänen festgelegten *erzieherischen* und *unterrichtlichen* Aufgaben erfüllt. Nimmt man zu all dem hinzu die administrativen Aufgaben, so muss man sagen: wahrhaftig, ein weitgespannter Aufgabenkreis, vor allem auch deshalb, weil die Zahl der Schulhäuser, die Zahl der Schulklassen, die

es zu betreuen gilt, ständig zunimmt und damit natürlich auch in ganz besonderem Masse die Administration. Sie mag heute derart angewachsen sein, dass sie die Zeit, die für die pädagogischen Aufgaben übrig bleibt, arg bedrängen kann.

Diese Zunahme der Klassenzahl gilt heute vorwiegend für die Sekundarschule, so dass die Arbeit, besonders die pädagogische, von einem Schulinspektor kaum mehr bewältigt werden kann. Es drängte sich – im Grunde nicht erst heute – eine Entlastung auf. Eine solche ist nun auch durchgeführt worden, indem das Sekundarschulinspektorat für den deutschen Kantonsteil in zwei Kreise aufgelöst wurde. Der Kreis I ist dem Inhaber des Sekundarschulinspektorates, Dr. Hans Dubler, zugesiesen. An die neugeschaffene Stelle des II. Kreises hat der Regierungsrat

Dr. Hans Stricker

bisherigen Direktor der Schweizerschule Mailand, gewählt. Dr. Hans Stricker ist gebürtig und heimatberechtigt in Stein, Appenzell AR, hat sich nach dem Erwerb des Maturitätszeugnisses an der Kantonsschule Trogen an der Universität Bern zum Sekundarlehrer sprachlich-historischer Richtung ausgebildet. Während der sechs Jahre, die er daraufhin in Steffisburg als Sekundarlehrer amtete, studierte er in den Fächern Deutsch und Pädagogik weiter und schloss die Studien 1959 mit dem Doktorat an der philosophisch-historischen Fakultät ab. Das Thema seiner Dissertation lautet: «Die Selbstdarstellung des Schweizers im Drama des sechzehnten Jahrhunderts.» Im Herbst 1959 trat er die Stelle als Direktor der Schweizerschule in Mailand an, wo er neben der Leitung der Schule in den Fächern Deutsch, Englisch und Latein unterrichtete. An der zweisprachigen Schule hatte er in reicher Masse Gelegenheit, Unterrichts- und Erziehungserfahrungen zu sammeln und sich mit Schüler- und Elternberatungen zu befassen, da die Schule Schüler vom Kindergarten bis zum Jugendlichenalter umfasst. Ebenso war ihm Gelegenheit geboten, die neuen Lehrkräfte in ihre Arbeit einzuführen und in methodisch-pädagogischer Hinsicht zu betreuen. Diese Erfahrungen werden ihm zweifellos im neuen Amte von Nutzen sein. Wir heissen ihn

beim Wiedereintritt in den Dienst der bernischen Schule (im Herbst) willkommen und wünschen ihm guten Beginn, gute Zusammenarbeit mit der Lehrerschaft seines Kreises und darüber hinaus.

*

Zu Anfang des Jahres nahmen wir von Heinz Balmer, seit 1946 Schulinspektor des Kreises III, umfassend die Ämter Konolfingen und Signau, Abschied; er verstarb nach kurzer Krankheit am 8. Januar im Inselspital. Seinen Emmenthaler Lehrerinnen und Lehrern, von denen viele in abgelegenen Schulhäusern der Landschule Treue bewahren, war er allzeit ein freundlicher und willkommener Berater und Helfer. In seinem Nachfolger

Rudolf Immer

der auf Ende März sein bisheriges Wirkungsfeld als Lehrer an der Übungsschule des Oberseminars verlassen hat, um bereits auf 1. April sein neues Amt als Schulinspektor des verwaisten III. Inspektoratskreises anzutreten, wird die Lehrerschaft der beiden Ämter ebenfalls einen erfahrenen, frohgemuten Vorgesetzten erhalten, der in den Tal- und Eggenschulhäusern gerne gesehen werden, sein Amt als ein Dienen an Schule und Volk auffassen wird.

Rudolf Immer ist in Reidenbach-Schwarzenmatt bei Boltigen i. S. aufgewachsen und trat nach dem Besuch der Sekundarschule Boltigen, des Collège in Aigle und der Sekundarschule Spiez ins Staatsseminar Hofwil-Bern ein. Seine 1936 erfolgte Patentierung fiel in den Beginn des Lehrerüberflusses, so dass seine ersten Amtsjahre wie bei so vielen andern in Stellvertretungen an verschiedensten Orten aufgingen; sie wurden, um sich auf den Erwerb des Französischpatentes für erweiterte Oberschulen vorzubereiten, durch einen halbjährlichen Aufenthalt in Paris (Sorbonne) unterbrochen. Von 1940–1950 war er Lehrer an der Oberklasse Golaten bei Laupen, wurde 1950 in Bern-Bümpliz gewählt und im Herbst 1952 als Übungslehrer am Oberseminar Bern. Als solcher hatte er nun während elf Jahren Gelegenheit, an der praktischen Ausbildung angehender Lehrer mitzuwirken, eine Tätigkeit, die ihm als Schulinspektor nun sehr zustatten kommen wird. Ihm wird dabei ganz besonders obliegen, über die theoretische und methodisch-praktische Ausbildung der jungen Lehrer aus eigener Sicht und Erfahrung aufklärend zu wirken und gelegentliche Missverständnisse und Urteile zu beheben oder richtig zu stellen.

Wir wünschen auch ihm guten Anfang und Fortgang, ein erfolgreiches Zusammenarbeiten mit seiner Lehrerschaft. Möge es ihm vor allem vergönnt sein, dem Wust der Administration möglichst oft zu entrinnen zu der viel wichtigeren Arbeit in Schulstuben, bei den Beratungen von Lehrerschaft, Schulbehörden und Bevölkerung.

P. F.

BUCHHANDLUNG HANNS STAUFFACHER BERN
NEUENGASSE 25 TELEFON 39995
GUT UND ZUVERLÄSSIG BERATEN



Redaktionsstelle an der Schweizerischen Lehrerzeitung

Infolge des Rücktritts von Dr. Martin Simmen, Luzern, wird die nebenamtliche Stelle eines der beiden Redaktoren der Schweizerischen Lehrerzeitung zur Besetzung auf 1. Januar 1964 (eventuell nach Vereinbarung) ausgeschrieben.

Über Aufgabenkreis, Besoldung und einzureichende Unterlagen gibt ein Auskunftsblatt Aufschluss, welches Interessenten beim Sekretariat des Schweizerischen Lehrervereins, Beckenhofstrasse 31, Zürich 6, Postfach Zürich 35 (Tel. 051/28 08 95), anfordern wollen.

Meldeschluss: 30. Juni 1963.

Schweizerischer Lehrerverein Redaktionskommission SLZ

Der Präsident: Der Zentralsekretär: Der Präsident:

A. Althaus

Th. Richner

G. Gisi

Hände weg vom Jungwild

Während der Setzzeit der Rehe werden in der Nähe von Feldwegen und Waldsäumen ab und zu scheinbar von der Ricke verlassene Kitze aufgefunden. Vor allem Kinder glauben nun ein gutes Werk zu tun, wenn sie die niedlichen Wesen zur Pflege heimnehmen oder in das nächste Haus tragen. Gewiss, das Mitgefühl zur Kreatur ist lobenswert, aber derartige «Rettungsaktionen» sind trotzdem zu unterlassen; denn in fast allen Fällen weiss die Rehmutter ganz genau, wo sich ihre Kleinen befinden. Ohne Not sollte man kein Kitz berühren, weil der ihm nachher anhaftende Geruch auf das Alttier zum mindesten irritierend wirkt.

Falls ein wirklich verlassenes oder während der Heuernte verletztes Jungreh behändigt werden muss, so verwendet man hiezu ein Büschel Gras und benachrichtigt nachher den Wildhüter oder einen bekannten Jäger. In der Regel aber halte man die Hände weg von Rehkitzen und Jungtieren aller Art, wenn keine zwingenden Gründe hiezu vorliegen. *H. Beyeler, Neuenegg*

AUS DEM BERNISCHEN LEHRERVEREIN

Sektion Burgdorf des BLV

Mitte Mai fand in der Aula des Sekundarschulhauses in Kirchberg die ordentliche Sektionsversammlung statt. Dazu konnte Präsident Markus Scheurer aus Koppigen eine erfreulich stattliche Zahl Kolleginnen und Kollegen begrüssen. Unter seiner umsichtigen Leitung wickelten sich die Sektionsgeschäfte reibungslos ab.

Unter dem Traktandum Mutationen vernahm man, dass 12 Austritten 14 Eintritte gegenüberstehen. Vom Vorsitzenden und von Inspektor Hermann Wahlen wurden mit Worten des Dankes für die in und ausserhalb der Schulstube geleistete segensreiche Arbeit geehrt die beiden kürzlich verstorbenen Mitglieder Hermann Menzi, Hasle, und Emil Bandi, Burgdorf. Dank und Anerkennung für 40 Jahre treuen Schuldienst fanden Fräulein Ida Aebersold, Schafhausen, Frau Gertrud von Burg, Burgdorf, und Musikdirektor Wilhelm Schmid, Burgdorf, ferner für 25 Dienstjahre Dr. Walter Rytz vom Gymnasium Burgdorf, Walter Käser von Ersigen und Hans Räber von Kirchberg. Mit freundlichen und witzigen Worten

überreichte der Präsident die Sektionsgeschenklein, während der Inspektor Wesen und Wirken der durchwegs noch rüstigen Jubilare charakterisierte. Mit Glückwünschen in den wohlverdienten Ruhestand wurden Fräulein Rosalie Schaad, Rudolf Wälchli (beide Kirchberg) und Frau L. Dür, Arbeitslehrerin in Burgdorf, bedacht und ihr gesegnetes Wirken zum Wohl der ihnen anvertrauten Jugend gewürdig. Hohes Lob zollte Inspektor Wahlen dem nimmermüden Erziehen und Unterrichten von Frau Neeser an der Schule Kreuzweg. Frau Neeser hat das 101. Semester abgeschlossen und ist mit ihrem Gatten von der Schulgemeinde Schleumen gebührend gefeiert worden.

Für den Rest der Amtszeit mussten von der Versammlung für die wegen Verheiratung zurücktretende Sekretärin und Kassierin Ersatzwahlen getroffen werden. Die Vorschläge des Vorsitzenden wurden einstimmig gebilligt und als neue Sekretärin Fräulein Ursula Althaus und als neuer Kassier Sekundarlehrer Andreas Zahrli, beide aus Koppigen, ernannt. Als kantonale Delegierte beliebten Fräulein Therese Liechti (Goldbach) und Fräulein Ruth Iseli (Burgdorf); mit letzterer zieht aus der Sektion Burgdorf erstmals eine Arbeitslehrerin ins kantonale Lehrerparlament ein.

Zum obligatorischen Thema haben noch nicht alle Kreise den Bericht zu den ihnen zugewiesenen Thesen über «Neue Aufgaben der Schule» eingereicht, und der Vorstand wartet die ausstehenden noch ab, um dann an einer nächsten Sektionsversammlung die Probleme zur Sprache zu bringen. – Als Tätigkeitsprogramm für diesen Sommer sieht der Vorstand eine Exkursion ins Meyenmoos bei Lyssach unter Leitung von Dr. Walter Rytz und für den Herbst einen Kurs über Heimatkunde des Amtes Burgdorf vor. – Schliesslich forderte der Präsident zur Meldung von Mitarbeitern für die kantonale Pressekommision auf im Sinne des Kreisschreibens vom Kantonalvorstand an die Sektionen.

Es war eine glänzende Idee des Vorstandes, für den zweiten Teil der Tagung das Cabaret «Schifertafele» zu einem Gastspiel zu engagieren. Jedermann freute sich herzlich an den feinen und manchmal gepfefferten Pointen der Texte, an den tief-sinnigen Chansons und an der lebendigen Darstellung der gastierenden Kolleginnen und Kollegen aus Bern. Solche Kabarettistik ist Kunst, die erheitert und zur Besinnung über die heutigen Schulprobleme aufruft. K.

Hauptversammlung der Sektion Nidau des BLV

Zur diesjährigen Hauptversammlung in Täuffelen haben sich 56 Kolleginnen und Kollegen eingefunden. Einleitend gedachte der Präsident Adolf Staudenmann aus Worben in warmen Worten der verstorbenen Kollegen Paul Rudolf Balmer, alt Progymnasiallehrer, und Werner Gürlet, Primarlehrer, beide in Nidau. «Der unerwartet rasche Hinschied von Werner Gürlet hat alle Kolleginnen und Kollegen zutiefst ergriffen. Erst noch hat Werner unter uns geweilt. Mitten aus einem arbeitsreichen Leben im Dienst der Schule und der Gemeinde Nidau ist Werner Gürlet abberufen worden. Wir wollen den lieben und bescheidenen Kollegen nicht vergessen.»

Dem Strauss der Geschäfte seien nur die wichtigsten entnommen. Den 13 Austritten wegen Wegzug, Berufswechsel und Rücktritt vom Lehramt stehen 13 Neueintritte gegenüber. Dem Jahresbericht des Präsidenten ist zu entnehmen, dass die Vereinsgeschäfte in drei Versammlungen erledigt wurden. In zwei Vorträgen im Anschluss an die Versammlungen sprachen Herr Minister Hans Zurlinden über «Weltpolitische Lage und schweizerische Haltung» und Herr Schulinspektor Dr. F. Bürki über «Neue Aufgaben der Schule». Die Herbstreise führte nach Sempach zur Vogelwarte, ins geplante Naturschutzgebiet im aargauischen Reusstal und nach Luzern ins Verkehrshaus. 30 Personen haben daran teilgenommen. Die Jahresrechnung schliesst mit einem kleinen Passiv-Saldo ab.

Im neuen Vereinsjahr wird ein Kurs für Biologie und Mikroskopie in Zusammenarbeit mit «Handarbeit und Schul-

reform» und unter der Leitung von Dr. Tschumi in Biel durchgeführt. Ferner ist der Besuch der hochalpinen Forschungsstation auf dem Jungfraujoch im September geplant.

Für 40 Jahre Dienst an der bernischen Schule wurden Walter Luterbacher in Scheuren und Walter Meyer in Ipsach mit einem Blumengebinde geehrt. Der Kollegin Frau Dick in Safnern und dem Kollegen Paul Künzi in Twann wurde das Geschenk zur Pensionierung überreicht. Beide Lehrkräfte können auf 45 Jahre Schuldienst zurückblicken. In einer «Einschalt-Sendung» berichtete der Kantonalpräsident A. Stegmann über Berufs- und Standesfragen. Zum Abschluss vernahmen die Versammelten von Schulinspektor G. Häusler aus der Tätigkeit des Inspektors. Neben den Schulbesuchen gehören das Stellvertretungswesen, Schulhausbaugeschäfte, Elternabende und eine grosse Zahl von weiteren Obliegenheiten zu seinem Tagwerk. Mancher Zuhörer wird sich wohl gefragt haben, wie ein Schulinspektor seine Zeit einteilt, damit all die vielen Geschäfte richtig und rechtzeitig erledigt werden können. -ste-

FORTBILDUNGS- UND KURSWESEN

Kurse für moderne Gymnastik, Sommer und Herbst 1963

1. Kurs: 5.–10. August in Bern.
 2. Kurs: 30. September bis 5. Oktober in Grindelwald (Lehrgang).
 3. Kurs: 7.–12. Oktober in Grindelwald (Kurs für Fortgeschrittene).
- Nähtere Angaben über die Kurse folgen später.

Hedi Rohrbach

Gymnastikvorführung der Malmöädchen

Am 11. Juni 1963 um 20.15 Uhr werden die Malmöermädchen, eine weltbekannte Gymnastikgruppe, im Kursaal Bern (Festsaal) eine Vorführung geben. Der Anlass wird vom Schweizerischen Wirkereiverein organisiert und ist mit einer Modeschau sportlicher Tricotmodelle verbunden.

Eintrittskarten zu Fr. 1.75 sind am 11. Juni ab 19 Uhr im Kursaal erhältlich.

SCHULFUNKSENDUNGEN

Erstes Datum: Jeweils Morgensendung 10.20–10.50 Uhr

Zweites Datum: Wiederholung am Nachmittag 14.30–15.00 Uhr

14./19. Juni. Bei den Berbern im Hohen Atlas. Walter Günt-hard, Köniz, schildert seine Reiseerlebnisse beim Stamm der Ait Bou Guemmez, der 150 km von Marrakesch entfernt auf 1700 m Höhe im Atlasgebirge wohnt. Der Autor möchte den Schülern die grenzenlose Gastfreundschaft und natürliche Liebenswürdigkeit der einfachen nordafrikanischen Bauern nahebringen und ihnen einen knappen Überblick über deren Lebensgewohnheiten vermitteln. Vom 7. Schuljahr an.

18./26. Juni. Aufregende Stunden. Hans Zurflüh, Bern, berichtet in seiner geschichtlich-aktuellen Hörfolge vom Bau der Lötschbergbahn aus Anlass ihres 50jährigen Bestehens. Im Mittelpunkt der Ausführungen steht der Durchbruch des 14,6 km langen Lötschbergtunnels und die Bedeutung dieser wichtigen Nord–Südtransitlinie durch die Schweiz. Das Arbeitsblatt der Schulfunkzeitschrift, das eine sorgfältige Auswertung der Sendung erlaubt, kann zum Stückpreis von 5 Rp., zuzüglich 20 Rp. Porto pro Lieferung, durch Voreinzahlung auf Postcheckkonto III 7887, Bern, bestellt werden. Sendung vom 6. Schuljahr an, Arbeitsblatt vom 7. Schuljahr an.

VERSCHIEDENES

Bund Schweizerischer Frauenvereine

Delegiertenversammlung in Interlaken, 18./19. Mai

Es standen Schulfragen auf dem Programm: 1. Angleichung der Schulprogramme. 2. Ferienprobleme der Schule. 3. Schule und Elternhaus.

Man könnte sich fragen, ob so komplizierte Fragen, wie es die zwei ersten sind, nicht besser ausschliesslich von Fachleuten diskutiert werden sollten. Doch ist es nicht ein wenig so: Während die Fachleute die Tendenz haben, Schwierigkeiten als unüberwindliche Berge anzusehen, glauben die Laien, jedes Problem wäre mit gutem Willen leicht zu lösen. Wenn die Letzteren aber durch einfach gehaltene Referate (Herr Monnier, Lausanne, zu der ersten, Herr Dr. W. Rickenbach, Zürich, zu der zweiten Frage) auf bestehende Schwierigkeiten aufmerksam gemacht werden, wenn nachher die Diskussion zeigt, wie verschieden die Standpunkte der Mütter sind, wie mannigfaltig die Reaktionen der einzelnen Kinder auf dieselbe Situation (Examen, Prüfungszeit, Aufgaben z. B.), dann hat die Beschäftigung mit Fragen, an denen sich auch die Fachleute bisweilen die Zähne ausbeissen, auch in Laienkreisen ihre Berechtigung, ganz abgesehen davon, dass die Mütter die ersten Leidtragenden sind, wenn in der Schule etwas nicht klappt.

Es wurden Wünsche an die Adresse der Schule gerichtet, die zum Teil in Lehrkörpern mit gutem gegenseitigen Kontakt sicher schon erfüllt sind: Bessere Koordinierung der Hausaufgaben, keine Anhäufung derselben vor dem Erscheinen der Zeugnisse; bessere Erfassung der Gesamtpersönlichkeit des Schülers auch durch den Fachlehrer, frühzeitige Mitteilung bei ungenügenden Leistungen.

Viel schwieriger wird eine Angleichung der Schulprogramme unserer 25 Republiken werden. Die Menschen sind nicht mehr so sesshaft, wie 1848 oder 1874, und den Familien, die von einem Kanton in den andern ziehen, oder gar die Sprachgrenze überschreiten, erwachsen Schulschwierigkeiten, die zu erleichtern doch Mittel und Wege gefunden werden sollten. Herr Monnier konnte auf die ersten Schritte auf dem Wege zur «école Romande» in den welschen Kantonen hinweisen. Gerade auf diesem Gebiet macht sich der Uneingeweihte aber keine Vorstellung von der Art, der Zahl und der Bedeutung der Schwierigkeiten, die auch dem kleinsten Schritt zu einer «Angleichung» im Wege stehen.

Zu andern Wünschen, die eine überhitzte Wirtschaft gegenüber der Schule anbringt, freute sich die Berichterstatterin in der Sonntagmorgenpredigt von Frl. Dr. theol. Dora Scheuner das Mahnwort zu hören: «Seid brennend im Geiste, dienen der Zeit, der von Gott gehaltenen Zeit (nicht aber dem Zeitgeist!)» Sie richtete die Aufforderung an die Frauen, aber sie geht wohl die Schule noch in besonderem Masse an. Wirtschaftsstrukturen wandeln sich, politische Systeme lösen einander ab. Der Mensch bleibt, deshalb auch die Aufgabe der Menschenbildung, vor der Aufgabe der Ausbildung zum Facharbeiter oder Fachgelehrten.

Der Sonntag brachte noch ein Votum von Frau Dr. H. Hopf-Lüscher, Thun, über die Wünschbarkeit der Geburtenregelung und eine sehr interessante Berichterstattung über die Tätigkeit der Zufluchtsheime für Frauen und Töchter der Frauen-«vereine» in Bombay. Hier wird durch die Inderinnen selber wertvollste «Entwicklungs hilfe» geleistet, und Unterstützung aus Europa wirkt sich nicht als Almosen aus.

Die Tagung wurde mit einer Fahrt auf dem Thunersee beschlossen, wo auch das verspätete Mittagessen nachgeholt werden konnte. Zum Glück hatte sich Interlaken am Samstag und am Sonntagvormittag wetterfreudlich gezeigt. Am Mittag bewölkte sich der Himmel zusehends und weinte dann richtige Abschiedstränen, als die aus der ganzen Schweiz herbeigekommenen Frauen sich auf die Heimreise begaben. Gtz.

Kleine Anfrage zu einem begrüssenswerten Antrag

In einem anregenden Bericht der offiziellen Kommission für Schulfragen, den die Erziehungsdirektion des Kantons Bern herausgegeben hat, wird für die Primarschule der obligatorische Ausbau des Französischunterrichtes gefordert.

Als Lehrer an einer erweiterten Oberschule hatte ich vor etwa acht Jahren selber Gelegenheit, ähnliche Bedürfnisse anzumelden. Die Erfahrung hatte mir gezeigt, dass drei Jahre Fremdsprachunterricht auch bei vollem Einsatz des Lehrers zu höchst unbefriedigenden Resultaten führen, was gewiss entmutigend auf die Arbeit des Unterrichtenden zurückwirken muss. Ich suchte die Lösung in einer Art Vorunterricht durch die Mittelstufe, weil die betreffende Lehrkraft damit einverstanden war. Leider wurde dieser Versuch im Keim erstickt, mit der Begründung, mein Vorgehen widerspreche der Schulgesetzgebung. Um so befriedigter bin ich heute über die zu Tage tretende Vertiefung an pädagogischer Einsicht. Möge dem Fremdsprachunterricht in einem überarbeiteten Lehrplan der Platz zukommen, der die Verwirklichung eines vernünftigen Lehrzieles verspricht. Hängt nicht eine bedeutsame Voraussetzung gegenseitigen Völkerverständnisses von der Einsicht in das fremde Sprachwesen ab? Ist es in diesem Sinn aber nicht zu bedauern, dass nicht auch ein Antrag zum Ausbau des Deutschunterrichts an den französisch unterrichtenden Schulen unseres Kantons gestellt wird? Was dem einen recht ist, müsste dem andern billig sein. Vielleicht wäre das ein bescheidener Beitrag an eine politische Frage, die im Grunde genommen gar keine solche ist? Mb.

180 Ehemalige der Hühnerbach-Schule ehren ihr Lehrer-Ehepaar

Kürzlich trafen sich 180 ehemalige Schüler der zweiteiligen Schule Hühnerbach aus der Zeit vom Herbst 1913 bis 1946 zu einer Klassenzusammenkunft, die unter der vorzüglichen und witzigen Leitung von Ruedi Lehmann, Bösacker, stand. R. Lehmann bot dem 80jährigen Lehrerehepaar E. und F. Häusler-Schwarz den Willkommensgruss, würdigte ihr Wirken und sprach ihnen für ihre aufopfernde Tätigkeit den besten Dank aus. Lehrer Häusler, erfreut über den grossen Aufmarsch, sprach vom Wirken an einer zweiteiligen Schule, der bei konstanter Führung ein familiärer Zug eigne und Nachteiliges zu mildern vermöge. Er verdankte die Geschenke und erinnerte an gelungene Schulreisen, die mancher ungewöhnlichen Aussprache mit den Schülern Raum gewährten. Das frohe Fest bot das Bild einer gesunden Zusammengehörigkeit und war verschönt durch gediegene Liedervorträge.

BUCHBESPRECHUNGEN

Gerte M. Noetzel, Persönlichkeit und Gemeinschaft. Ernst Reinhardt Verlag, München/Basel, 232 S., Ln. Fr. 13.–

Die Entwicklung der Persönlichkeit und das Hineinwachsen in die Gemeinschaft ist das Thema dieses Buches. Es wird gezeigt, wie sich der junge Mensch unter den Einflüssen und Erlebnissen der frühesten Kindheit entfaltet, wie er entscheidend beeinflusst und geprägt wird. Trotz der vielfachen Verflechtung mit der Umwelt und der bestimmten Wirkung der Anlage kann sich die heranwachsende Persönlichkeit zu einem freien und zielbewussten Leben entwickeln, das seine Daseinsaufgabe erkennt. Kultur und Wirtschaft, Konflikte und Neurosen sind weitere Themen. Besonders Gewicht legt die Verfasserin auf die Darstellung der mitmenschlichen Beziehungen und ihrer Bedeutung für die Entfaltung der Persönlichkeit, sowie auf die Bedeutung der bereits entwickelten Persönlichkeit für die harmonische Gestaltung der Gemeinschaft andererseits. Das Buch, von der amerikanischen Psychologie beeinflusst, ist z. T. aus Vorlesungen an Berliner Volkshochschulen hervorgegangen.

P. Trapp

L'ECOLE BERNOISE

Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois

Mercredi, le 15 mai 1963, à 9 heures, dans la Salle des fêtes de la Société des employés de commerce, Zieglerstrasse 20, Berne

Présidence : M. le Dr Paul Pflugshaupt, directeur du Progymnase de la ville de Berne, président de l'Assemblée des délégués.

Présences : 95 délégués (dont cinq présidents de section), le bureau de l'Assemblée des délégués, un certain nombre de présidents de section et d'instituteurs députés n'ayant pas droit de vote, le Comité cantonal in corpore, les présidents de la Commission pédagogique de l'ancien canton et de la Société pédagogique jurassienne, ceux de la Commission d'assurance, de la Commission pour le perfectionnement, de la Commission du home, les vérificateurs des comptes, le secrétaire central, les trois rédacteurs, et les invités suivants (dans l'ordre alphabétique) :

M. le professeur Dr A. Alder, directeur de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois, Berne; M. Albert Althaus, président de la Société suisse des enseignants, Berne; M. le Dr Max Blumenstein, conseiller juridique de la SIB, Berne; M. Paul Brunner, jusqu'au 31 décembre 1962 président de la Commission d'assurance de la SIB, Bümpiz; M. Henry Chételat, représentant de la Direction de l'instruction, Berne; M. le conseiller national Karl Geissbühler, secrétaire de l'Association bernoise du personnel de l'Etat, Berne; M. le député Armin Haller, président du Cartel cantonal bernois des employés et fonctionnaires, Berne; M. le Dr Fritz Hasler, président de la Société bernoise des maîtres de gymnase, Berthoud; M^{me} Elsa Kümmerli, présidente de la Société bernoise des maîtresses d'ouvrages, Berne; M. Robert Pfister, président de la Commission de perfectionnement, Thoune; M. Theophil Rychner, secrétaire central de la Société suisse des enseignants, Zurich; M. Paul Soltermann, président de la Commission de presse, Berne; M. Hans Spring, de la Direction de l'instruction publique, Berne; sœur Rosa Schlegel, présidente de la Société des jardinières d'enfants du canton de Berne, Berne; M^{me} A. Schneiter-Breiter, présidente de la Société cantonale bernoise des maîtresses d'ouvrages, Thörishaus; M^{me} Magdalena Weilenmann-Nyffenegger, présidente de l'Association bernoise des maîtresses ménagères et des écoles artisanales, Berne; M. Ernst Wüthrich, de l'Association des fonctionnaires et employés des administrations centrales fédérales, Berne; M. le Dr Karl Wyss, ancien secrétaire central de la SIB, Muri/Berne.

S'étaient fait excuser : M. Adolf Blaser, président du Grand Conseil, Urtenen; M. le Dr Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique, Berne; M. Jules Cueni, ancien président de l'Assemblée des délégués de la SIB, Zwingen; M. Erwin Freiburghaus, conseiller national, de l'Association des communes bernoises, Rüfenacht-Worb; M. Huldrych Lüthi, président de la Commission Nyafarou, Grosshöchstetten; M^{me} Heidi Peter, ancienne

employée du secrétariat de la SIB, Berne; M. Medard Sidler, président de la Société des instituteurs argoviens, Fahrwangen; M. le Dr Walter Zumstein, ancien conseiller juridique de la SIB, Berne.

Ouverture et salut de bienvenue

Comme la salle du Grand Conseil n'était pas disponible à cause de la session de mai, l'assemblée eut lieu dans la spacieuse Salle des fêtes de la Société des employés de commerce de Berne. Le président ouvre l'assemblée peu après 9 heures en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il exprime un salut particulier à l'intention de l'ancien président de l'Assemblée des délégués, Jules Cueni, Zwingen, absent pour raison de santé, en lui souhaitant une rapide guérison. Paul Pflugshaupt prononce alors l'allocution d'ouverture que nous reproduisons ici:

Mesdames et Messieurs les invités,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les délégués,

Notre génération vit une époque mouvementée. Des développements impétueux, des conquêtes stupéfiantes et des événements saisissants marquent la deuxième moitié du 20^e siècle. Déjà l'homme s'apprête à conquérir la lune et à s'élancer vers les étoiles; des forces toujours plus puissantes sont mises à son service. Et en même temps de multiples dangers s'accroissent encore d'une manière effrayante. Dans des efforts désespérés on cherche cependant à ordonner sainement les relations entre les peuples, à faire front partout dans le monde à tout esprit malfaisant, et à assurer à l'être humain la prospérité dans une existence paisible. Le monde aimerait se libérer de la peur et de l'angoisse; il cherche à sortir du tourbillon des soucis et des dangers qu'une aisance trompeuse ne parvient pas à lui dissimuler. Nombreux sont ceux qui ne peuvent se réjouir de l'existence; malgré une situation économique surprenante, la joie de vivre est combien souvent ternie par le mécontentement et l'insatisfaction.

On conçoit aisément que les faits et les circonstances de notre époque ne peuvent manquer d'avoir leur répercussion sur la vie scolaire, qui doit tenir compte du développement technique, économique et social. A la vérité les changements inhérents à notre époque nous ont soulagés de bien des soucis des décennies passées; cependant de nouvelles tâches ne cessent de se présenter à nous. Le rapport annuel de la SIB vous met, une fois de plus, en présence des problèmes qui préoccupent l'école et ses autorités, et les occuperont longtemps encore. Combien nos soucis étaient-ils différents de ceux d'aujourd'hui, il y a environ un quart de siècle! On se voyait alors contraint de limiter rigoureusement les admissions aux écoles normales; à l'Ecole normale supérieure de l'Université (Lehramtsschule) on introduisait une sévère numerus clausus. Afin d'atténuer les rigueurs du chômage, le corps enseignant ainsi que l'Etat mettaient à disposition des fonds qui devaient permettre à un certain nombre d'enseignants de prendre leur retraite avant la limite d'âge légale. Dans certains cas la caisse d'assurance versa, à cet effet, des montants

dépassant 30 000 francs. D'autres mesures encore étaient prévues, selon lesquelles les nouveaux diplômés ne seraient nommés définitivement qu'après avoir accompli un stage pratique, c'est-à-dire après avoir acquis l'expérience dans différents domaines pendant un à deux ans. Mais les événements de 1939, et ceux des années qui suivirent balayèrent toutes ces mesures. Et la situation, telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'a certainement pas besoin de vous être décrite: c'est la pénurie des enseignants dans tous les secteurs, l'appel à des auxiliaires, l'application de palliatifs dont on hésite beaucoup à prendre la responsabilité; autant de mesures qui rendent difficiles, malgré tout, la tenue de l'école, mais lui permettent toutefois, dans une certaine mesure, de remplir sa tâche. Mais en écartant ainsi la pénurie le problème n'est pas résolu; il s'agit, avant tout, d'assurer à notre canton un corps enseignant qualifié, des instituteurs et institutrices qui, dans leur travail éducatif, soient animés d'une profonde conscience de leurs responsabilités, qui comprennent leur belle et noble tâche, et qui ne tombent pas dans un style de vie facile et frivole auquel s'adonnent déjà de vastes cercles.

A côté de toutes sortes d'innovations envisagées dans le domaine scolaire, il sera nécessaire de donner à la profession de l'instituteur un aspect plus attractif dans divers domaines. Le peuple bernois et ses autorités seront certainement disposés à prendre les mesures nécessaires et à mettre à disposition les moyens indispensables.

Il est bien permis de constater que nos écoles et le corps enseignant dans son ensemble jouissent toujours d'une haute estime, sinon il ne serait guère compréhensible que les citoyens envoient plus de trente instituteurs siéger au Grand Conseil; et l'on sait que cette haute autorité est actuellement présidée par l'un d'eux! Si l'on a voulu rendre le corps enseignant responsable de l'épidémie de typhus de Zermatt, ce fait ne prouve-t-il pas à l'évidence que, malgré tout, on nous croit encore capable de possibilités insoupçonnées! Mais trêve de plaisanterie. Donnons le meilleur de nos forces aujourd'hui comme par le passé, inébranlablement et joyeusement, pour la réalisation des tâches et des buts que nous avons choisis en devenant instituteurs.

Cette allocution accueillie par les applaudissements de l'assemblée est suivie de la lecture, par le secrétaire central Rychner, de la longue *liste des collègues décédés pendant l'année 1962-1963*. (Cette liste est reproduite dans le compte rendu de l'assemblée publié dans la partie allemande du n° 9/10, du 1^{er} juin.)

L'assemblée de lève et observe un moment de silence pour honorer la mémoire des disparus.

Affaires administratives

La liste des tractanda, publiée dans l'*«Ecole bernoise»*, est approuvée tacitement par l'assemblée. Sur la proposition du président sont nommés comme *traducteurs*: *Lucien Bachmann*, Bienné, et *Richard Schori*, Berne, et comme *scrutateurs*: *H. Flückiger*, Bienné, et *H. Keller*, Berne.

Les *procès-verbaux* des Assemblées des délégués du 6 juin 1962 et du 24 novembre 1962, publiés dans l'*«Ecole bernoise»* du 1^{er} juillet 1962 (n° 14/15) et du

12 janvier 1963 (n° 41), sont approuvés sans modification.

Rapport annuel du Comité cantonal

Ce rapport a été publié, avec les comptes annuels pour 1962/63 et le budget pour 1963/64, dans l'*«Ecole bernoise»* n° 4/5, du 4 mai 1963. Le secrétaire central y ajoute les compléments suivants:

a) Outre les nombreux objets signalés dans le rapport annuel, il faut signaler une question qui a suscité une certaine curiosité, et même un peu d'émotion; c'est le thème soulevé par la Caisse suisse de voyages: «Début de l'année scolaire en automne?» Nous ne considérons pas cette question comme particulièrement importante, ni décisive pour l'école. Elle a son origine non pas dans des raisons économiques mais sociales. La Caisse de voyages procure à des milieux ouvriers et d'employés des possibilités de vacances à des prix modiques; elle est même en mesure d'offrir des vacances gratuites à des familles dépourvues des moyens nécessaires. Les maisons de vacances pourraient, d'une manière générale, être utilisées plus judicieusement si les vacances d'été étaient prolongées de six à dix semaines, ce qui permettrait à plusieurs groupes de se relayer dans une même maison toutes les deux à trois semaines. Un comité d'action s'efforce de créer une commission cantonale officielle à laquelle serait confiée la tâche d'examiner les avantages et désavantages du mode actuel et du nouveau mode proposé de vacances.¹⁾ Selon la célérité que mettra la Direction de l'instruction publique à instituer cette commission, la discussion accaparera aussi la Société des instituteurs dans un avenir plus ou moins proche.

b) Une refonte du système des traitements et de l'assurance, qui soit en même temps une simplification, est dans l'air. La simplification doit partir des traitements; c'est là le résultat le plus net des longues délibérations qui ont eu lieu au sein de la Commission d'administration de la CACEB et de la petite commission d'assurance de la section de Berne-Ville. Il est probable que les services administratifs vont élaborer une proposition qui servira de base à la discussion ultérieure. La matière étant épingleuse, il sera recommandable de bien séparer les aspects techniques des éventuels aspects de politique des traitements.

Le décret relatif à l'assurance que le Grand Conseil vient de voter rétablit en principe l'ancien ordre dérangé depuis environ trois ans, à la seule exception de l'allocation familiale; cette dernière a été exclue de l'assurance, comme pour le personnel de l'Etat, la rente d'AVS tenant mieux compte des besoins supplémentaires des couples.

Traitement de base assuré, y compris les

allocations pour années de service	100 points
allocation selon l'art. 5 LT (non assurée)	12 points
	112 points
Allocation de cherté, 12,5% = $\frac{1}{8}$ (non assurée)	14 points
Traitement brut	126 points

¹⁾ Voir à ce sujet le rapport publié dans l'*«Ecole bernoise»* n° 51/52, du 23 mars 1963.

C'est donc le $\frac{100}{126}$ ou 79,4% du traitement brut qui est assuré, plus des allocations communales éventuelles, les prestations en nature, éventuellement d'autres allocations spéciales. Dans les communes à régime autonome, la part assurée est également de 79,4% du traitement brut.

L'Etat se charge de nouveau de la moitié environ des sommes de rachat; les assurés se verront défalquer en six mois, de juillet à décembre 1963, une somme équivalant à 4-8 douzièmes de l'augmentation, selon l'âge. Le traitement assuré est adapté à partir du 1^{er} avril 1963. Les assurés dont le droit à une rente est devenu effectif au cours de l'année scolaire 1962/63 jouiront d'une adaptation rétroactive au 1^{er} avril 1962.

Après ces compléments au rapport annuel, le secrétaire de la Commission de presse, H. R. Egli, Muri, demande encore la parole au nom de la dite commission, et expose ce qui suit:

Le rapport annuel du Comité cantonal mentionne la création d'une commission de presse et les tâches qui lui sont dévolues. La commission pour la partie allemande du canton compte cinq membres: les sections ont été invitées récemment à annoncer des *collaborateurs régionaux*. La moitié des sections a répondu et désigné douze collaborateurs. La commission prie les autres sections d'en faire autant. Dès que la liste des collaborateurs sera complète, la Commission de presse se mettra en rapport avec les collègues annoncés comme collaborateurs.

C'est à présent le collègue *Germain Adatte* qui a la parole, et qui s'adresse à l'assemblée en ces termes:

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous savons tous que nos responsabilités sont lourdes, que la destinée de l'homme est déterminée pour une très grande part par l'éducation qu'il reçoit, et que l'avenir du pays dépend aussi de notre action.

S'il est essentiel que l'école dispose des conditions matérielles suffisantes pour lui permettre de bien remplir sa mission, il n'en reste pas moins vrai, qu'elle ne vaut surtout que par ce que valent ses enseignants.

Tous les congrès, colloques, études, qui se sont penchés et se penchent encore sur les questions scolaires, ont souligné, et soulignent sans cesse l'importance du rôle des maîtres et conséquemment de leur formation.

Je ne citerai que deux documents:

«Les nouvelles tâches de l'école», rapport publié par le Comité cantonal de notre association, et le Rapport de la Société pédagogique romande de 1962, qui mettent en évidence la nécessité d'une excellente formation et la valeur de la personnalité des membres du corps enseignant.

Or, s'il est admis que tous les chemins mènent à Rome, il nous apparaît que trop de voies différentes peuvent actuellement conduire au brevet de pédagogue. Il existe peu de professions intellectuelles ou artisanales où l'on puisse accéder au certificat de capacité de façons aussi diverses: écoles normales, sections pédagogiques annexées à des gymnases et bientôt à des écoles secondaires, cours accélérés, examens pratiques après une période de stages. Il importe, nous semble-t-il, de se prononcer

pour un mode de locomotion qui nous amène à la station terminus.

Peu importe la couleur du train, le nombre de places, le confort des sièges ou l'habit du conducteur, si tous les futurs enseignants doivent prendre le train, et si tous les trains circulent sur les mêmes lignes, dans la même direction, et selon le même horaire! Nos remarques ne s'adressent pas à des institutions qui ont fait leurs preuves, et qui depuis de nombreuses années ont bien servi l'école et nos populations.

Nous savons aussi que nos autorités ont dû faire face à la pénurie des enseignants – problème difficile à résoudre –, et qu'elles sont conscientes de nos soucis. Il s'agit pour nous d'appuyer leur action, de leur faire part de nos inquiétudes de façon plus directe, et de manifester notre désir de voir le métier d'instituteur se revaloriser également par la qualité et les exigences de son apprentissage.

L'unité de l'école est un problème social autant que pédagogique. L'unité de l'école à tous ses degrés, c'est avant tout l'unité de formation des maîtres qui enseignent dans cette école. Dans cet esprit, les délégués des sections jurassiennes de la SIB, réunis en assemblée préalable à Moutier, le samedi 11 mai 1963, proposent à l'Assemblée des délégués de la SIB le vote de la *résolution suivante*:

«L'Assemblée des délégués de la SIB s'inquiète de la multiplicité des voies d'accès au brevet et de leurs conséquences. Elle souhaite une unité de vue et d'action dans la formation des instituteurs et institutrices, demande au Comité cantonal d'étudier la question et de lui présenter un premier rapport l'an prochain.»

Le rapport annuel, les rapports des commissions pédagogiques, de l'*«Ecole bernoise»* et de la *«Schulpraxis»* ne donnent lieu à aucune remarque; ils sont adoptés sans discussion par l'unanimité de l'assemblée; la *résolution des collègues de langue française reçoit la même approbation moins une voix*.

Comptes annuels 1962/63

A. Stegmann, président du Comité cantonal, expose brièvement les principaux postes des comptes de la caisse centrale; il signale les dépassements du budget, causés avant tout par les nombreuses affaires extraordinaires, par la dépréciation de l'argent et l'adaptation des salaires. Il est réjouissant de constater que grâce à la cotisation extraordinaire votée l'année dernière, la fortune de la société a de nouveau atteint son niveau de l'année antérieure. Les extraits des comptes publiés dans l'*«Ecole bernoise»* donnent toutes les informations jugées nécessaires; mais nous sommes volontiers disposés à donner tout autre renseignement désirable et à répondre à toute question.

Bestecke von Schaefer + Co
Marktgasse 63, Bern

La parole n'est pas demandée. Le *rappor des vérificateurs* est lu par le collègue *Lüscher*, Bienn; il a la teneur suivante:

Les vérificateurs soussignés ont examiné les comptes de l'exercice 1962/63 du 17 avril au 19 avril 1963. Ils ont notamment vérifié l'ensemble de tous les comptes d'une période déterminée et procédé par ailleurs à de nombreux pointages. Ils ont constaté la concordance parfaite entre les pièces justificatives et les écritures. D'autre part, les soldes de comptes sont conformes aux valeurs effectives. Enfin, diverses dépenses ont été vérifiées très minutieusement.

L'établissement et la présentation de toute la comptabilité témoignent de la manière remarquable avec laquelle M^{me} M. Schaller s'acquitte de sa tâche.

Les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués d'approuver les présents comptes et d'en donner décharge au secrétaire central M. M. Rychner, ainsi qu'au Comité cantonal de la SIB, et de les remercier de leur grand travail et de leur dévouement au service du corps enseignant bernois.

Berne, le 19 avril 1963

Lüscher, Bienn
E. Blum, Aarberg
R. Clémenton, Bienn
M^{me} Waldmann, Aarberg

À-dessus les cinq comptes (caisse centrale, caisse de remplacement, fonds de secours, immeuble Brunngasse et maison de logement) reçoivent l'approbation unanime de l'assemblée.

Budget 1963/64

C'est le président du Comité cantonal qui rapporte, en soulignant qu'un compte équilibré exige un supplément de 2 francs pour l'abonnement au journal, et une majoration de 2 francs également de la cotisation annuelle; cette majoration reste proportionnellement au-dessous de l'augmentation accordée sur les traitements (8% contre 10,5%). Aux dépenses il a fallu relever les postes suivants: assurance judiciaire; cours de perfectionnement, défense de nos intérêts (membres du Grand Conseil) et publications. Au sujet de ces dernières il y a lieu de constater qu'il n'est pas possible de réduire les dépenses pour l'*«Ecole bernoise»* et la *«Schulpraxis»* sans en diminuer sensiblement l'envergure et conséquemment le contenu. Nous examinons actuellement, comme il y a 25 ans déjà, la possibilité d'une fusion de la *«Schweizerische Lehrerzeitung»* (*Journal suisse des instituteurs*) avec notre organe corporatif, autrement dit la publication d'une édition bernoise du journal suisse des instituteurs, avec sous-titre *«Berner Schulblatt»*. Cette édition bernoise constituerait un supplément de huit pages du journal suisse, et porterait également le titre *«Berner Schulblatt»*; elle mettrait à notre disposition l'espace nécessaire aux affaires purement professionnelles bernoises. Il va de soi que les

Bernois devraient être représentés dans le bureau de rédaction par deux rédacteurs, l'un de langue allemande et l'autre de langue française. De cette manière les Bernois recevraient, pour la même dépense (les comptes demandent encore à être vérifiés et complétés) le *«Journal suisse des instituteurs»* accompagné d'un *«Berner Schulblatt»* de huit pages, pour la raison que les recettes pour les annonces dans le journal suisse dépassent aujourd'hui déjà de plusieurs fois celles du *«Berner Schulblatt»*, et à plus forte raison les dépasseront après la fusion. Il importe toutefois de retenir expressément ce qui suit: le Comité cantonal ne s'est pas lié et il est conscient qu'il a le devoir d'examiner cette question à fond. Il rendra compte de ses investigations et de ses décisions au moment voulu à l'Assemblée des délégués et aux sections.

Il convient aussi d'examiner une suggestion faite par les vérificateurs des comptes. Il serait désirable, déclarent ceux-ci, de soumettre de temps en temps la comptabilité au contrôle d'un bureau fiduciaire. Il ne s'agit pas – les vérificateurs le déclarent expressément – d'une arrière-pensée à l'égard de la tenue actuelle des comptes; le rapport de vérification en fait foi aussi. La proposition est plutôt motivée par le fait qu'il devient toujours plus difficile, temporairement et objectivement, au profane d'embrasser d'un coup d'œil une comptabilité qui ne cesse de s'étendre. Le professionnel y parvient aisément. Un tel contrôle, qui pourrait en outre rendre attentif à des modifications techniques survenant entre-temps, entraînerait une dépense annuelle de 500 à 1000 francs.

Le président du Comité cantonal remercie le secrétaire central *Marcel Rychner* et le personnel du secrétariat pour le grand et conscient travail qu'ils ont accompli durant l'année écoulée. L'assemblée se joint à ces remerciements par de chaleureux applaudissements. La discussion sur le budget est ouverte, mais n'est pas utilisée. L'assemblée donne alors son approbation à l'unanimité au budget, y compris les nouvelles cotisations à la Caisse de remplacement (voir l'*«Ecole bernoise»* n° 4/5, du 9 mai 1963). Elle approuve également la liste des dons qui, comparée à celle de l'année précédente, ne subit aucun changement.

*

Une pause est intercalée ici par le président de l'assemblée. À la reprise des délibérations le collègue *Richard Schori* rapporte, au nom de la Commission pour Nyafarou, de la SIB, sur la

Ferme scolaire de Nyafarou,

en illustrant son exposé de belles diapositives en couleurs sur le développement de cette ferme. Signalons ici le prospectus illustré joint au n° 7, du 18 mai 1963, de l'*«Ecole bernoise»*. Le dit prospectus peut être obtenu en exemplaires supplémentaires en s'adressant au secrétariat de la SIB. Richard Schori termine son exposé, qui est applaudi par l'assemblée, par un appel chaleureux à toutes les sections, auxquelles il demande de continuer à appuyer l'œuvre philanthropique de la SIB dans la Rhodésie du Sud.

Maison de logement de la SIB

Le président Pflugshaupt rend l'assemblée attentive qu'après l'adoption du point *a*) du tractandum 8, c'est à elle qu'il appartient, en vertu de l'article 5 du «Règlement sur l'application des statuts de la SIB», d'élire le directeur de la maison de logement. (Par analogie c'est encore l'Assemblée des délégués qui élira le successeur du rédacteur en chef de notre organe professionnel.) L'article 5 spécifie: «A l'assemblée seuls des délégués peuvent encore présenter des candidats. Chaque candidature peut être brièvement motivée.» Ce passage se rapporte, il est vrai, aux élections pour le Comité cantonal, mais comme le règlement sur l'application des statuts ne dit rien au sujet d'autres élections, le passage en question est applicable aussi à ces autres élections.

Quant à l'objet «Maison de logement», le président de la Commission du home, Hans Adam, déclare: Au point *a*) Octroi des crédits, il s'agit d'accorder les moyens nécessaires à l'acquisition et à la transformation d'une maison située à la Länggaßstrasse à Berne. Il n'est pas du tout question d'une affaire commerciale, car la maison de logement devra couvrir ses frais. Nous entendons avant tout venir en aide à des fils et à des filles de familles d'instituteurs de la campagne, et contribuer en même temps à lutter contre la désertion des campagnes.

Bien que nous ayons déjà fait l'acquisition de la maison, toute la question reste encore ouverte aujourd'hui. Si notre projet est repoussé, nous pouvons revendre immédiatement la maison. Il faut cependant rappeler que l'Assemblée extraordinaire des délégués du 24 novembre 1962 a donné au Comité cantonal la compétence d'acquérir un immeuble; elle s'en est tenu simplement à l'octroi d'un crédit. Le Comité cantonal a agi en conséquence; il a acheté une maison et fait établir des devis pour sa transformation et son aménagement. Les pièces à l'appui ont été mises à la disposition des délégués (rappelons les plans annexés au rapport destiné à l'assemblée); elles vous disent que nous devons compter, dans l'ensemble, sur un montant plus élevé que ce que nous avions espéré, de sorte que — malgré un versement par l'Etat de 200 francs par an et par lit — nous devons compter avec une location moyenne mensuelle de 117 fr. 50 par lit, un prix réellement trop élevé. Mais il y a des possibilités d'abaisser ce loyer, par exemple par l'aide des sections pour l'ameublement des chambres, cuisines et locaux communs. Si le montant prévu à cet effet, soit 130 000 francs, est pris en charge par les sections, le prix de location pourrait être abaissé à 96 francs. Nous avons en outre l'intention d'exploiter le home pendant les vacances d'été comme hôtel garni; nous savons qu'à ce moment-là les chambres sont rares. On peut aussi supposer que certains travaux de transformation et d'aménagement pourraient être exécutés

par des aides bénévoles (les futurs locataires, des instituteurs et institutrices). Si l'Assemblée des délégués se prononce pour l'achat de la maison, ce sera l'affaire de la Commission de la maison de logement, et tout particulièrement celle du directeur du home de mettre en œuvre ces actions tendant à réduire le prix de location. Voici les montants qui sont donc nécessaires pour la réalisation du projet:

Fr.

Acquisition de la maison	395 000,—
Transformation	505 000,—
Aménagement, mobilier	130 000,—
Total	1 030 000,—

Outre le logement pour le concierge et le bureau du directeur du home à emploi accessoire, la maison doit comprendre deux locaux communs, une chambre de musique, six cuisines à self-service, une buanderie et un local de repassage, les locaux nécessaires aux douches et des locaux de toilette, des chambres à un et à deux lits pour 50 à 54 étudiants, élèves d'école normale et apprentis.

Après cette orientation la parole est donnée aux délégués, mais la discussion n'est pas utilisée.

Votation: Les crédits demandés sont votés à l'unanimité.

b) Election du directeur du home. Le Comité cantonal propose, au premier rang, pour ce poste accessoire:

Fritz Zumbrunn, né en 1910, domicilié à Berne.

L'élection a lieu au bulletin secret. Pendant le dépouillement par le vice-président de l'assemblée assisté des deux scrutateurs, le secrétaire central remercie les délégués pour l'approbation donnée à l'acquisition de la maison de logement, et les prie d'agir dans leurs milieux afin que l'emprunt nécessaire — il nous manque encore exactement un demi-million — soit souscrit. Si nous devions avoir recours à une banque, nous devrions compter avec un intérêt de 1 1/4% plus élevé et la location par lit devrait être majorée.

Nous n'entendons pas donner aux sections des ordres sur leur aide pour la fourniture de l'ameublement dont Hans Adam a parlé antérieurement, nous la laissons entièrement à l'appréciation des membres.

Qu'il nous soit cependant permis de signaler ici quelques possibilités:

- Les sections perçoivent de chaque membre un montant unique de 10 à 20 francs.
- Au lieu d'un versement unique elles prélevent pendant quelques années une cotisation spéciale de 2 à 3 francs.
- Les sections accordent à la SIB un prêt sans intérêt pendant quelques années.
- Les sections prennent à leur compte quelques travaux et aménagements, par exemple la fourniture et la pose de rideaux, les installations des cuisines, le mobilier pour une ou plusieurs chambres.

Nous vous prions, poursuit le secrétaire central, d'intervenir auprès des comités de vos sections et de faire de la propagande en faveur de l'une ou l'autre des suggestions qui viennent d'être faites, et nous

Formschönes Kunsthantwerk

INTERIEUR



Herrengasse 22, Bern

vous remercions cordialement, vous et vos sections, pour votre collaboration.

Résultat du scrutin : bulletins distribués	94
bulletins rentrés	94
bulletins blanches	2

Est nommé par 76 voix: *Fritz Zumbrunn*.

Deux autres candidats recueillent l'un 15 voix et l'autre 1 voix.

Le président félicite Fritz Zumbrunn pour son élection. Celui-ci remercie pour la confiance qui vient de lui être témoignée, déclare qu'il s'efforcera de la mériter, et que c'est animé de bonne volonté et avec joie qu'il va entreprendre sa belle et nouvelle tâche. Puissent les applaudissements de l'assemblée lui avoir prouvé que les vœux de celle-ci aussi l'accompagnent dans son nouveau champ d'activité.

Perfectionnement

Orientation sur la poursuite de la question. Rapporteur: *Hans Pflugshaupt*, président du Comité directeur: «Lors de l'Assemblée des délégués de l'année dernière, vous avez chargé le Comité cantonal de donner une nouvelle impulsion au problème du perfectionnement au sein de la SIB et d'élaborer des propositions à cet effet. Un premier rapport se rapportant à cette question vous a été présenté en avril. Nous le complétons à présent comme suit: Un large perfectionnement est impérieusement nécessaire aujourd'hui pour les raisons suivantes:

- Nous vivons une époque caractérisée par de grands progrès, par des transformations et des décisions des plus importantes dans tous les domaines, autant de raisons qui nous engagent à nous perfectionner et à combler les lacunes qui se manifestent dans nos connaissances;
- le milieu trépidant dans lequel nous vivons, la faillite fréquente de l'éducation par les parents rendent plus difficile le travail quotidien de l'instituteur et exigent de lui toujours davantage au point de vue pédagogique;
- pour des raisons corporatives nous devons nous soucier sérieusement de notre perfectionnement, afin que, au point de vue culture et considération, nous ne soyons pas relégués derrière d'autres groupes professionnels.

Voici comment le Comité cantonal voit, dans ses grands traits, le perfectionnement au sein de la SIB:

- Poursuite dans les sections et dans les diverses associations d'enseignants de l'activité consacrée au perfectionnement. Chaque comité de section désigne une commission – il serait désirable que les membres de celle-ci y restent en activité pendant une longue durée – qui s'occupera de cette tâche;
- le Comité cantonal, de son côté, a l'intention de créer un office central qui aurait pour tâche de publier, comme suggestions, toutes les manifestations visant au perfectionnement, de rassembler les rapports sur les réunions et cours organisés avec succès, de tenir à jour une liste de directeurs de cours et de conférenciers, de recevoir, d'examiner et, si possible, de réaliser des propositions tendant à l'organisation de cours

et de journées de travail centraux dont l'organisation dépasserait les possibilités financières des sections, et qui auraient lieu dans un bâtiment approprié, où les enseignants des divers degrés et de différentes régions auraient l'occasion d'échanger leurs idées et de faire part de leurs expériences. Ces cours ne devraient pas avoir lieu seulement pendant les vacances mais aussi durant les périodes scolaires. Nous comptons ici sur l'aide financière des pouvoirs publics.»

L'assemblée prend connaissance du rapport présenté par *Hans Pflugshaupt*, qui ne donne lieu à aucune discussion. Conséquemment le Comité cantonal continuera à suivre la voie qu'il s'est tracée dans ce domaine.

Election du rédacteur en chef du «Berner Schulblatt»

Au moment d'ouvrir les délibérations sur ce point des tractanda, le président du Comité cantonal, *Alfred Stegmann*, rend hommage à l'activité de *Paul Fink*, rédacteur en chef actuel du «*Berner Schulblatt*», en ces termes:

«Avant de passer à la nomination d'un nouveau rédacteur en chef de notre organe corporatif, permettez-moi, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, de souligner le grand mérite que le rédacteur démissionnaire, *Paul Fink*, s'est acquis dans l'accomplissement de ses fonctions. Nous ne voulons pas nous séparer de lui – vous êtes certainement d'accord avec moi – sans avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur la diversité des activités qu'il a accomplies au service de la Société des instituteurs bernois.

»Ce n'est pas comme rédacteur, mais comme président du Comité directeur et en qualité de membre du Comité cantonal qu'il a commencé, le 1^{er} juillet 1938, à servir notre société, après avoir présidé la section de Berne-Ville. Il exerçait depuis une année la fonction de président du Comité directeur quand mourut, le 3 avril 1940, le secrétaire central *Otto Graf*; aussi n'est-il pas surprenant que le Comité cantonal l'ait alors chargé de s'occuper des affaires du secrétariat central par intérim, jusqu'au moment de l'entrée en fonction du Dr *Karl Wyss*, le 1^{er} mai 1941.

»Le 1^{er} janvier 1943 *Fritz Born* quitta le poste de rédacteur du *Berner Schulblatt*, après avoir donné, peu de temps auparavant, sa démission pour raison de santé. Ici encore le Comité cantonal fit appel à *Paul Fink* pour combler le vide jusqu'au moment de l'entrée en fonction du nouveau rédacteur. Cette nouvelle tâche sembla lui procurer une vraie satisfaction. Après un court intérim, qui fut pour lui comme une adaptation, l'Assemblée des délégués du 26 juin 1943 lui accorda sa confiance et le désigna définitivement comme rédacteur en chef du *Berner Schulblatt*.

»Depuis lors vingt années se sont écoulées pendant lesquelles *Paul Fink* s'est donné tout entier et consciencieusement à sa grande tâche, souvent fort épineuse. Ce ne fut certes pas toujours facile pour lui d'occuper un tel poste comme fonction accessoire, c'est-à-dire à côté de son activité professionnelle; on sait que *Paul Fink* était maître à l'école d'application de la section supérieure de l'Ecole normale à Berne, un poste complet qui exige même des heures qui ne figurent pas à l'horaire!

Après avoir pris sa retraite, en 1959, il aurait pu se consacrer exclusivement à sa fonction accessoire, s'il n'avait pas été constamment appelé à collaborer à l'organisation de cours spéciaux, et comme maître de méthodologie.

»Paul Fink a su créer un bel esprit d'entente avec ses collaborateurs; c'est ainsi que depuis le début de ses fonctions il a entretenu les relations les plus amicales avec René Baumgartner, Dr ès sciences, rédacteur de la partie française de notre journal, ainsi qu'avec le Dr F. Kilchenmann, puis avec le Dr Rudolf Witschi, et actuellement avec Hans Rudolf Egli, rédacteurs successifs de la *Schulpraxis*.

»Nous comprenons que Paul Fink désire se libérer de sa tâche, souvent pesante, de rédacteur, et de tout cœur nous lui souhaitons encore de nombreuses années heureuses et paisibles, pendant lesquelles il pourra se consacrer, sans entraves, à ses occupations favorites. Peut-être prendra-t-il encore une fois ou l'autre la plume en main – le temps lui en laissera assurément le loisir – pour nous faire part de sa riche expérience comme instituteur et spécialiste des questions scolaires.

»Je veux m'arrêter ici, sinon je risque d'entrer en conflit avec Paul Fink, qui m'avait instamment prié de rester muet à son égard.

»Paul Fink cessera son activité de rédacteur l'automne prochain, et nous aurons alors l'occasion de mettre encore mieux en évidence ses mérites, dans un cercle plus restreint, quand il prendra définitivement congé de nous. Mais déjà maintenant j'aimerais lui exprimer au nom de la SIB, pour laquelle il a œuvré inlassablement et avec le plus grand dévouement, les remerciements les plus sincères, et lui souhaiter cordialement, ainsi qu'à son épouse, une belle et paisible retraite.»

Paul Fink remercie le président du Comité cantonal pour ses aimables paroles.

Les délégués ont été orientés sur les états de service des candidats au poste de rédacteur en chef par des renseignements circonstanciés consignés sur une feuille imprimée qui leur a été remise avant l'assemblée. La proposition du Comité cantonal est reproduite également sur la même feuille.

<i>Votation</i> : bulletins distribués	95
» rentrés	95
» blanches	6
» valables	89

Obtiennent des voix: Hans Adam . . . 74
Rudolf Saurer . . 15

Le président de l'assemblée déclare *Hans Adam* élu et le félicite. Celui-ci déclare qu'il accepte son élection et remercie pour la confiance qui vient de lui être témoignée. Il se réjouit d'entreprendre la tâche que lui confie l'assemblée, et assure ses électeurs qu'il s'efforcera constamment de la remplir au mieux. Il se rend compte qu'il n'est pas possible de donner satisfaction à chacun, mais personne n'exigera de lui l'impossible. Si notre journal doit remplir sa tâche avec succès, il a besoin aussi de lecteurs animés d'un esprit critique objectif, puis

de collaborateurs. Il prie tous les collègues, institutrices et instituteurs, de lui accorder cette collaboration comme ils l'ont accordée au rédacteur en chef jusqu'à présent.

Demande de réadmission

Enoc Delaplace, maître secondaire à Saint-Imier, a demandé à être réadmis au sein de la Société des instituteurs bernois. Il est sorti volontairement de notre association en 1939 parce qu'il considérait que l'activité déployée par la SIB en faveur des collègues sans place était insuffisante. (C'était pendant la période de la pléthora qui touchait de nombreux jeunes collègues.) Après des études qui lui permirent d'accéder au diplôme de maître secondaire, il ne rentra pas dans la SIB. Or, assez récemment, il a été élu député au Grand Conseil, et il considère que, politiquement, il a le devoir de présenter une demande de réadmission; en qualité de député socialiste au Grand Conseil, il estime qu'il ne peut pas se permettre de rester à l'écart de sa propre organisation professionnelle. Il s'est déclaré disposé à faire face à ses obligations financières statutaires, aussi bien vis-à-vis de la SIB qu'envers la Caisse de remplacement des maîtres secondaires bernois. La section de Courtelary et le Comité cantonal recommandent à l'assemblée de faire droit à sa demande. Les délégués se rallient à cette recommandation à part quelques voix.

Programme d'activité 1963/64

Les présidents des deux commissions pédagogiques expliquent brièvement les programmes d'activité qui ont été publiés dans le n° 3, du 27 avril 1963, de l'«Ecole bernoise». La Commission pédagogique de l'ancien canton propose de ne pas envisager un nouveau thème obligatoire, afin que les sections aient le temps de discuter plus à fond celui de l'année dernière, intitulé: «Neue Aufgaben der Schule».

Divers et imprévu

Le président du Comité cantonal rend l'assemblée attentive au *Congrès suisse des instituteurs*, qui aura lieu les 7 et 8 septembre 1963, à Berne. Plusieurs conférences intéressantes et d'actualité sont prévues, dont l'une sera donnée en français. La Commission de presse publiera prochainement dans l'*«Ecole bernoise»* un rapport et une orientation sur cette manifestation. Le Comité cantonal prie, déjà aujourd'hui, le corps enseignant bernois de participer nombreux à ces journées des instituteurs suisses, comme il le fit dans une large mesure en 1944.

Il est exactement 13 heures et 1 minute lorsque le président déclare closes les délibérations. Il remercie tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur attitude confiante et positive en face des questions importantes qui leur ont été présentées. Il demande à tous les participants de consacrer pendant et après le dîner (par ailleurs fort bien servi sous tous les rapports dans la salle du rez-de-chaussée du bâtiment où avait lieu l'assemblée) quelques instants à l'amitié, avant de regagner leurs foyers.

Le rapporteur officiel: *P. F.*
Adaptation française: *R. B.*

Studentenheim BLV

Home d'étudiants SIB

Längastrasse 75, Bern

Pläne/Plans : Fred Knapp und Jürg Staempfli, Arch.,
Bern

Datum/Date : 29. 1. 63

Maßstab/Echelle : ~1:100

Gestrichelt: wird abgebrochen

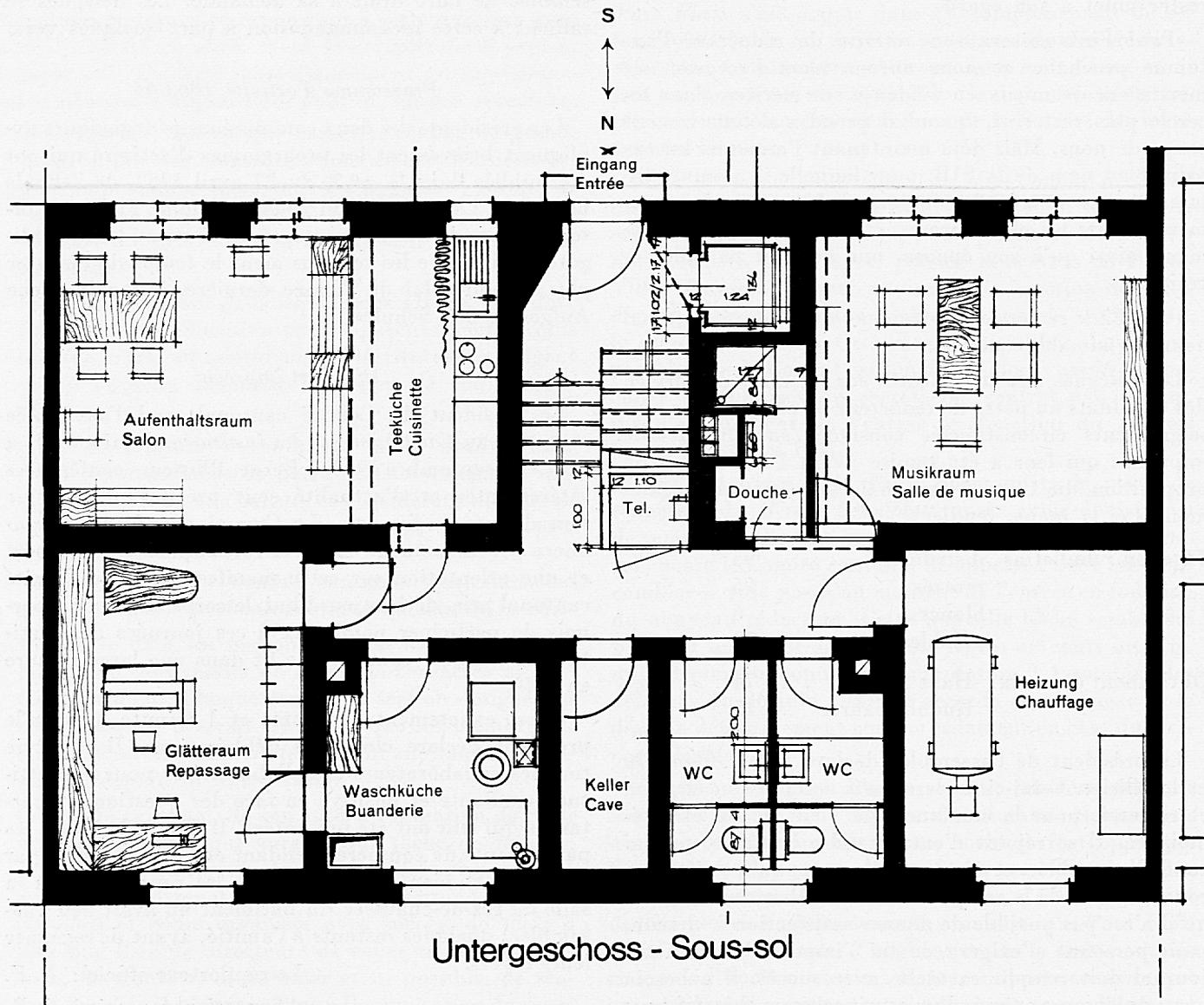
Pointillé : disparaîtra

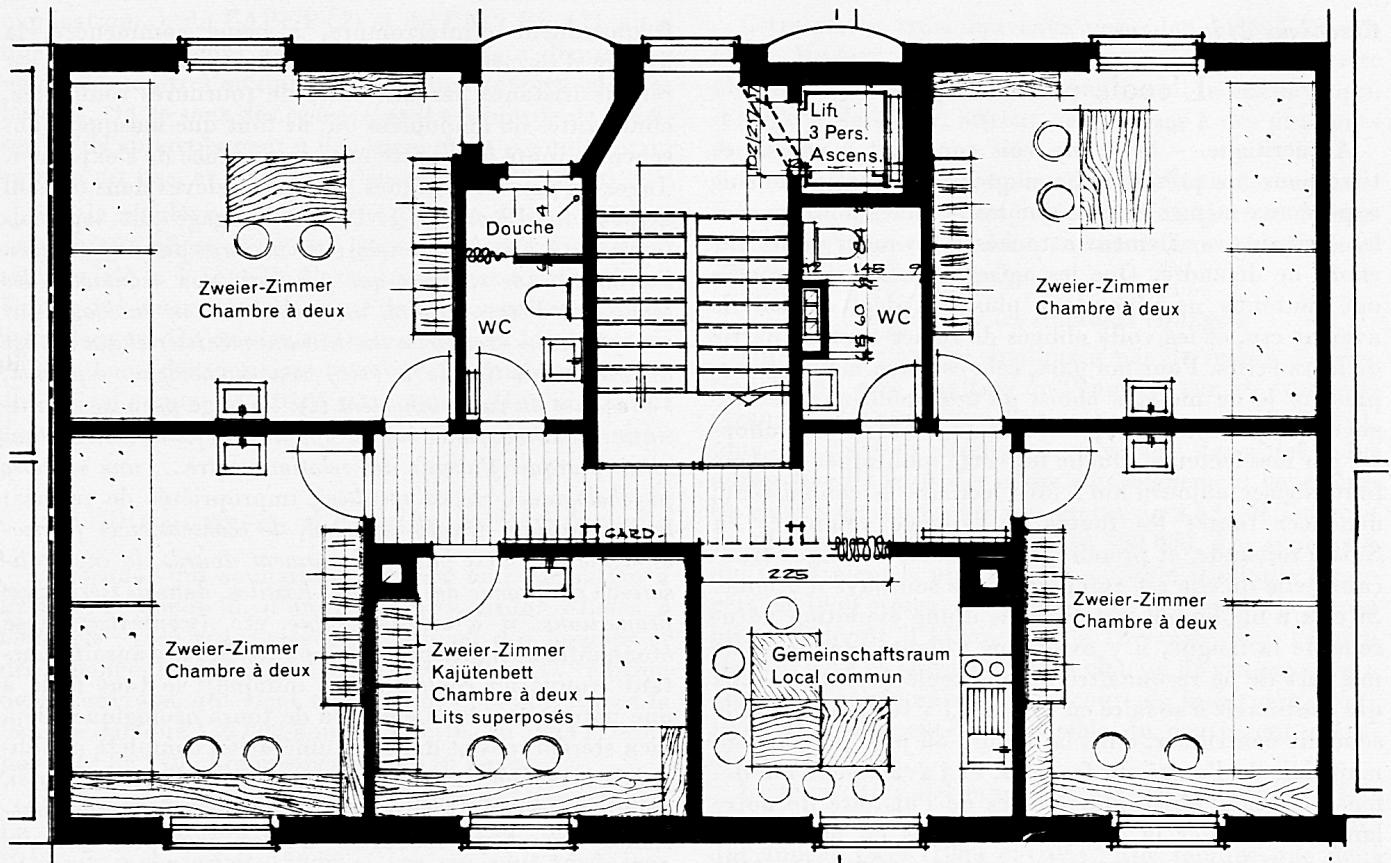
Betten: 51–54 (hängt vom Ausbau der Südmansarden ab)

Lits : 51–54 (*dépend de l'ameublement des mansardes côté sud*)

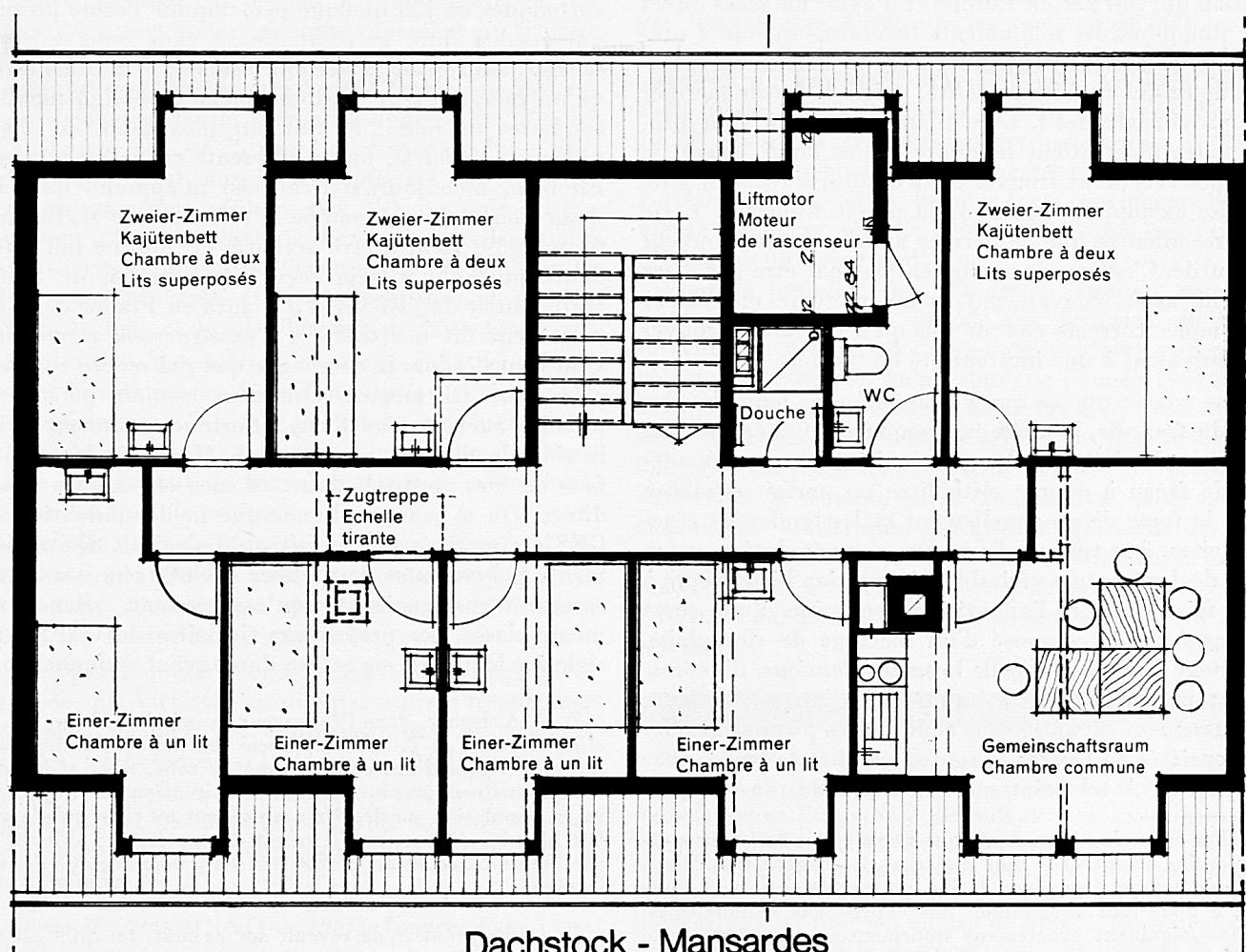
Das Heim soll neben einer Hauswartwohnung, zwei Gemeinschaftsräumen, sechs Selbstbedienungsküchen, einer Wäscherei, den notwendigen Bad-, Wasch- und Toiletteräumen, Einer- und Zweierzimmer für ungefähr 50 Studenten, Seminaristen und Lehrlinge aufweisen.

Le home comprendra, outre l'appartement du concierge, deux chambres communes, six cuisines libre service, une buanderie, les installations sanitaires indispensables (bain, toilettes), des chambres à un et deux lits pour environ cinquante étudiants, normaliens et apprentis.





1.-3. Stock - 1^{er} au 3^e étage



Dachstock - Mansardes

Chronique de la langue

L'école et la langue

Autocritique. — Si je me vois contraint à choisir ce titre pour ma présente chronique, c'est que je me suis exposé aux mêmes risques que les hommes politiques et les écrivains servilement attachés à un parti qu'ils ont choisi de défendre. Que les agissements de ceux qu'ils ont soutenus ne répondent plus à l'idéal auquel ils avaient cru, et les voilà obligés de renier tout ou partie de leurs écrits. Pour ma part, cela est bien moins grave, puisque je ne me suis choisi qu'une «politique de langue» que j'ai toutefois, je le confesse, tenté de faire adopter par mes lecteurs. Quelle fut cette «politique» qu'il me faut réviser aujourd'hui ? Mes lecteurs la connaissent : dénoncer toutes les fautes de langage commises en Suisse romande, et prendre pour modèle la langue française telle qu'elle est employée dans son pays d'origine. Si cela n'impliquait pas le refus d'une évolution naturelle de la langue, il y avait une volonté manifeste de ma part de ne reconnaître qu'une seule évolution, celle qui continuait à se faire en France. J'y fus poussé par le souci de contribuer, dans la mesure où je le pouvais, au maintien de l'unité du français, et j'avais pour ma défense les caractéristiques mêmes de l'histoire de notre langue. Accepter la dictature de Paris en matière de langage et lutter contre les singularités régionales, telle fut ma ligne de conduite. Ayant la chance de pouvoir nous exprimer dans une des plus belles langues de civilisation qui soit née en Europe et d'avoir un accès direct aux innombrables monuments littéraires qu'elle a produit, nous devions contribuer avec la France au maintien de ce qui en fait la qualité, quitte à devoir sacrifier nos provincialismes¹⁾. Cela m'amena donc à vous proposer des illustrations littéraires, mais aussi, quand je n'en pouvais point trouver d'adéquates, à recourir à de simples exemples extraits de la presse française. Et je dois reconnaître que ce dernier apport me fut souvent bien utile. C'est que je ne me sentais peut-être pas assez sûr, ni assez convaincant, pour pouvoir me passer d'exemples corrects chaque fois qu'il me fallait trouver un équivalent à une imprécision de terme.

Il se trouve que ce que j'ai appelé plus haut l'évolution du français, laquelle fut toujours refrénée avec un assez rare bonheur par les grammairiens et par l'Académie de façon à ce que s'établisse un parfait équilibre entre la force de renouvellement et les tendances réactionnaires, il se trouve, dis-je, que cette évolution est en train de devenir une véritable dégradation bien propre à nous faire craindre l'apparition prochaine d'une sorte de bas français composé d'un mélange de «franglais», que René Etiemble appelle le *sabir atlantique*, d'expressions toutes faites et de métaphores à allure prétentieuse et faussement savante, sans compter les pléonasmes, les imprécisions de termes et toutes les libertés prises avec la syntaxe. A tel point qu'il m'arrive de plus en plus

¹⁾ Par exemple, du moment que Paris et ses écrivains contemporains acceptent le mot dialectal de *congère*, très défendable de par son étymologie latine, pour en faire un mot français, il nous faut abandonner nos expressions régionales de «menée» (signifiant exactement «tourmente», «tempête») et de «gonfle».

fréquemment d'interrompre, à peine commencée, la lecture d'un article de la presse française, tant elle est rendue irritante par une suite de tournures ronflantes, clinquantes ou ampoulées qui ne font que masquer l'absence de toute idée nette et l'impuissance de s'exprimer. Jugez-en par ces quelques exemples relevés dans un seul article du *Figaro* (4-II-1963). Langage dit «spacial» (emprunté à la géométrie): «s'inscrire» dans le «cadre», l'animosité «de surface» qui présidait aux «contacts», les «contacts» d'états-majors, une collaboration envisagée sur un «plan», les «contacts» au «niveau» ministériel, un voyage du général de Gaulle à (sic) son «homologue» espagnol, l'«évidence» du rapprochement (!); langage pseudo-scientifique: nous touchons ici au «point de cristallisation» qui allait marquer l'avenir des relations entre...; une «osmose psychologique» en est résultée; imprécisions de termes: le «calendrier» franco-espagnol, le «contentieux» franco-espagnol qui n'est pas suffisamment «lourd», la «neutralisation» réciproque des éléments hostiles, dans de «sérieuses» proportions, il a «souligné» que, etc. («contexte», chose étonnante, ne figure pas dans cet article; il y aurait pourtant trouvé un contexte tout indiqué): le tout mêlé à une pâte syntaxique émaillée de tours néologiques déjà bien stéréotypés et dont l'énumération complète m'obligerait à recopier presque intégralement l'article. Aussi, depuis un certain temps, je n'avais plus très bonne conscience quand je recourrais à des exemples extraits de la presse française ou du langage administratif français et j'aurais bien dû me garder d'en faire un si large usage. Qu'on en juge: mes lecteurs se souviennent des chroniques où j'ai quelque peu taquiné l'école primaire qui semble faire la prétentieuse chez nous avec ses collèges, ses régents et ses proviseurs²⁾; ils auront retenu qu'un collège est un «établissement d'enseignement secondaire» et que l'on fait un pléonasme en disant «collège secondaire», faute fréquente en Suisse romande. Eh bien, mon journal (français) m'apprend que si le «plan Fouchet», qui modifie la réforme que M. Berthoin fit en 1959, vient à être accepté – ce qui ne fait aucun doute puisqu'il a déjà reçu l'approbation de l'Hôtel Matignon et de l'Elysée – il y aura en France des CES, autrement dit des «collèges d'enseignement secondaire» ! Que vaut dès lors la campagne que j'ai menée contre ce pléonasme ici même ? Comment vouloir persister à prendre exemple sur Paris ? Surtout, comment éviter le ridicule dont je me couvre ? Me voilà désarmé en face de mes contradicteurs, et mes chroniques discréditées. On a beau expliquer que la dénomination des CES est motivée par le fait qu'il s'agirait d'établissements polyvalents de premier cycle³⁾, réunissant trois sortes d'enseignement qu'assurerait, dans une même classe, des professeurs titulaires du CAPES (un sigle sur lequel je me refuse dorénavant à donner toute

²⁾ M. A. Ischer, dans l'*Educateur*, a pris la défense des anciens «régents» et j'ai fort apprécié son article. Malheureusement, le *régent* d'autrefois, estimé de tous, n'est plus qu'un «simple instituteur»; ayant perdu sa situation privilégiée parmi la population rurale, il n'a plus droit au titre qu'elle voulait bien lui donner, et s'il en est encore gratifié aujourd'hui par habitude, on serait plutôt tenté d'y voir quelque dérision ironique.

³⁾ Je me promets de revenir sur ce mot, tel qu'il est employé par l'Education nationale.

explication...), du CAPET (?) et du CAPCEG (?), ainsi que des professeurs assimilés, des chargés d'enseignement, des maîtres auxiliaires et des instituteurs selon les besoins. Ou ce sont des collèges, et il est inutile de préciser qu'ils appartiennent à l'enseignement secondaire, ou ça n'en est pas, et il les faut dénommer autrement.

Si cela n'enlève rien à ce que j'ai dit de nos «collèges secondaires», il est démontré qu'on ne peut aujourd'hui s'en tenir à la langue de Paris, même pas à celle de son Université, quand on a le souci de bien user des mots de notre langue. Qu'on s'en remette donc aux bons auteurs et aux bons dictionnaires, eussent-ils exactement cent ans d'âge, comme le Littré cette année. Il m'incombe de vous rappeler cet anniversaire. *Marcel Volroy*

130 000 bourses d'études à l'étranger

Les jeunes qui souhaitent parfaire leur formation à l'étranger disposent d'un guide très utile: *Etudes à l'étranger*¹⁾, le répertoire international des bourses et des échanges que fait paraître l'Unesco. La XIV^e édition de cet ouvrage, qui vient de sortir des presses, dresse la liste de quelque 130 000 bourses offertes en 1963 et 1964 par près de 1700 organismes dans 116 pays.

Le nombre de ces bourses est en progression constante. La première édition d'*Etudes à l'étranger*, publiée en 1948, en inventoriait 15 000. Onze ans plus tard, leur nombre atteignait 100 000 et, en 1961, 115 000. Cette augmentation correspond dans une large mesure aux possibilités offertes par les nations industrialisées aux étudiants des pays en voie de développement en Afrique, en Asie, en Amérique latine, ainsi qu'aux bourses de plus en plus nombreuses créées par l'Onu et ses institutions spécialisées, parmi lesquelles figurent au premier chef l'Unesco. Plus de 25 pages du présent volume sont consacrées, en effet, aux bourses offertes par les différentes organisations affiliées aux Nations unies. Elles permettent à leurs bénéficiaires d'entreprendre les études les plus diverses qui vont de l'économie et de la physique nucléaire aux pêcheries et à la sylviculture, en passant par la pédagogie et la planification de l'enseignement.

Près de 30% des bourses figurant dans ce volume couvrent la totalité des frais d'inscription et de voyage des bénéficiaires; 15 à 20% couvrent une partie des frais de voyage; le reste couvre l'inscription et, dans certains cas, l'achat de livres et même de vêtements, mais non les frais de voyage.

Comme les années précédentes, la moitié environ de ces bourses est attribuée par les gouvernements, l'autre moitié étant décernée par des organisations internationales, des fondations, des instituts, etc.

Le plus grand nombre concerne les sciences appliquées et la médecine. Viennent ensuite par ordre d'importance les sciences sociales, les mathématiques, les sciences naturelles, les beaux-arts, le spectacle, les langues et la géographie. Dans 25% des cas, cependant, les disciplines d'études ne sont pas spécifiées. Enfin, un petit nombre de bourses est attribué pour l'étude de la littérature et de la théologie.

¹⁾ *Etudes à l'étranger* (XIV - 1963), Unesco, Paris. Prix Fr. 10,50.

Cette année, trois nouveaux pays: le Congo (Léopoldville), Koweit et le Niger, figurent dans le répertoire alphabétique, ce qui porte à 116 le nombre des pays qui, d'Aden à Zanzibar, offrent des bourses à des étudiants étrangers.

L'ouvrage contient également une liste des organismes et des services susceptibles de renseigner et de conseiller les jeunes désirant poursuivre leurs études hors des frontières de leur pays.

Enquête sur les étudiants étrangers

Un chapitre qui ne manquera pas de retenir l'attention a trait aux résultats de l'enquête sur les étudiants étrangers. Ils révèlent qu'au cours de l'année 1960/1961, plus de 250 000 étudiants suivaient dans des pays autres que les leurs des cours d'enseignement supérieur. Ce chiffre ne représente pas moins de 2,3% de l'effectif étudiant estimé à plus de 11 500 000. Les sept pays qui comptaient le plus grand nombre d'étudiants étrangers en 1960 étaient les Etats-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'URSS et la Suisse. Dans chacun de ces pays, on a observé d'année en année au cours de la période 1950-1960 une augmentation sensible du contingent d'étudiants étrangers.

La répartition des étudiants par pays d'origine a fait l'objet d'une autre étude menée dans 18 Etats au cours des années 1959, 1960 et 1961. Elle montre que neuf pays à eux seuls fournissent le cinquième de l'effectif total des étudiants étrangers et que dans cinq des dix-huit pays considérés ces étudiants constituent des groupes importants. Ainsi, sur les quelque 58 000 jeunes étrangers étudiant aux Etats-Unis en 1961, 6571 venaient du Canada, 5621 de l'Inde, 4735 de Chine, 2943 d'Iran, 2635 du Japon et 2234 de Corée. Sur les 10 787 étudiants étrangers qui se trouvaient en Autriche en 1961, 3942 venaient d'Allemagne et 2536 de Grèce. En Allemagne fédérale, les plus forts contingents d'étudiants étrangers, plus de 2000 dans chaque cas, étaient originaires de Grèce et d'Iran.

Pour la première fois, *Etudes à l'étranger* consacre cette année une étude spéciale aux Africains qui poursuivent leur formation outre-mer. Ces statistiques révèlent, par exemple, qu'au cours de l'année 1961/1962, 3115 Nigériens, 979 Ethiopiens et 773 Camerounais ont suivi les cours d'universités étrangères. Le Kenya et l'île Maurice comptaient chacun plus de 700 étudiants outre-mer, le Soudan et le Tanganyika, plus de 600 chacun. Ces statistiques fournissent également des renseignements sur l'élément étudiant féminin: le Cameroun vient en tête avec 168 étudiantes sur un total de 773, suivie par le Kenya avec 151 sur 745. (Information Unesco) *Gordon Behrens*

A L'ETRANGER

Royaume-Uni. *Innovation dans la formation des maîtres.* Le Comité de l'éducation de Kingston upon Hull, l'Institut d'éducation de l'Université de Hull et deux écoles normales locales ont élaboré ensemble un nouveau plan destiné à lutter contre la pénurie d'enseignants que suscitera, pendant la première année de son application, le nouveau plan d'études pédagogiques de trois ans au lieu de deux. L'innovation consiste à envoyer, à titre de remplaçants, des équipes de deux

élèves-maîtres aux écoles voisines. Ce remplacement leur sera compté comme stage. Au début et à la fin de chaque trimestre, les groupes d'étudiants passeront un jour ou deux dans leur collège à discuter des modifications éventuelles à apporter à leur stage.

BIE

Séminaire d'orientation professionnelle pour parents et enfants. Dernièrement, la «Westcliff High School for Boys» (Southend) a organisé une importante assemblée d'information sur les diverses carrières à l'intention des élèves des écoles secondaires de la région. Ce séminaire a duré un après-midi et une soirée, et plus de 2500 parents et enfants y participèrent. Le but de ce séminaire, qui entre dans le cadre d'une campagne régulière d'information pour la jeunesse, était de permettre aux élèves et à leurs parents de gagner une ample information sur toutes les voies ouvertes aux jeunes après le passage de l'examen «O» level du «General Certificate of Education». Chacune des classes du collège avait été transformée en salle d'information sur un métier, et le hall d'entrée avait été converti en un centre d'information complet, avec un stand de littérature sur les différentes carrières. De courts exposés ont été donnés par des experts qui répondaient également à des questions. D'ailleurs, quelques semaines avant ce séminaire, les professeurs du collège avaient envoyé un programme explicatif aux parents des enfants, afin qu'ils puissent se faire d'avance une idée du genre d'exposés qui leur conviendraient le mieux.

BIE

Finlande. Ecole de civisme. L'école primaire, qui s'étend sur 6 ou 7 ans, est complétée par une «école de civisme» de 1 ou 2 années, suivant la durée de l'école primaire. Cette école de civisme fait partie de l'enseignement obligatoire qui, en fait, comporte 8 années pour toutes les villes et localités importantes, ainsi que dans le tiers des communes rurales environ. Dans les deux autres tiers des communes rurales, où la durée de la scolarité primaire est de 7 ans, un cours complémentaire d'au moins 200 leçons est donné pendant la 8^e année, en attendant l'école de civisme à temps complet qui doit être établie dans tout le pays d'ici l'année 1970.

BIE

Belgique. Films sur la sécurité routière. Dans le cadre de la campagne internationale de sécurité routière, le Centre international de films pour l'enfance organise un concours en 1963 sous le titre: «Prends garde à cet enfant!». Le Centre national

belge de films pour enfants s'est chargé d'organiser ce concours en collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale et de la culture de Belgique (qui mettra des caméras à la disposition des jeunes concurrents belges), une organisation de sécurité routière et la police de Bruxelles. Le film proposé s'intitulera «Carrefour».

BIE

DIVERS

Porrentruy. Ecole normale des instituteurs

Avant de retourner dans le lointain Congo, et après des études pédagogiques faites à Genève et à Neuchâtel, M. Sebastian Mulangu accomplit actuellement un stage à l'Ecole normale des instituteurs. La formation qu'il aura reçue en Suisse doit lui permettre de prendre en main la direction d'une école normale congolaise.

Nous lui souhaitons bon et fructueux séjour dans notre coin de terre.

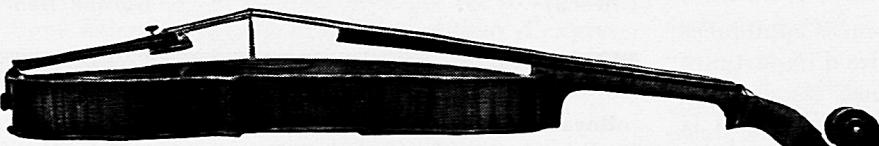
BIBLIOGRAPHIE

C. Gattegno, Enfin, Fredy comprend l'arithmétique. L'emploi des «Réglettes Cuisenaire» expliqué aux parents. Traduction de René Fouéré. Un volume 13 × 20 cm., de 100 pages, sous couverture cartonnée en couleurs. Editions Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel.

Table des matières: I. L'étonnante invention de M. Cuisenaire. – II. Nous faisons connaissance avec le matériel. Jeux libres. Jeux d'identification par tailles. Jeux d'images. Jeux de nombres. Trains. – III. Nous faisons vraiment de l'arithmétique. Addition. Addition avec lacune. Soustraction. Division courte. Multiplication. – IV. Les devoirs de Fredy. Problèmes qui n'impliquent que des noms nouveaux. Partage proportionnel. – Longueurs, surfaces et volumes. – V. Quelques nouveaux mystères sont éclaircis. Plus grand commun diviseur. Plus petit commun multiple. Séries. Tours et puissances. Carrés. Pyramides. Deux séries intéressantes. – VI. Nous aidons avec les réglettes l'enfant plus âgé. Fractions. Ces tables de multiplication! Soustraction. Etudes plus avancées. – VII. Pourquoi tout cela marche si bien.

Atelier für Geigenbau

Von Grund auf selbst gebaute Geigen
Lager alter Meistergeigen, Cello,
Kontrabässe, Bogen, Saiten, Etuis.
Sämtliche Bestandteile, alle Reparaturen



Edith Dittrich

Eidg. dipl. Geigenbauerin
Bern
Zeughausgasse 26
Telefon 031 224 29

**Schulblatt-
Inserate
sind
gute
Berater**

Schallplatten
Schlager Jazz
Unterhaltung Konzerte





Die Sitzmöbel unserer Sammlung sind von innen nach aussengeformt. Der gute Sitzkomfort verbindet sich mit der klaren Form. Rothen-Möbel Bern Standstrasse 13-Flurstr.26. Mit Bus bis Wyleregg Tel.031/419494. Unbeschränkte Parkmöglichkeit

rothen

Unsere Inserenten verhelfen zu guten

Einkäufen



NATUR- UND TIERPARK GOLDAU

im wildromantischen Bergsturzgebiet; der Anziehungspunkt für Schul- und Vereinsausflüge. 3 Minuten vom Bahnhof.

Serenade in Hofwil

Sonntag, den 16. Juni um 20.15 Uhr vor dem Seminar.

Es spielt das Berner Kammerorchester

Leitung: Hermann Müller

Solistin: Ilse Mathieu, Violine

W. A. Mozart:

Cassation G-Dur K. V. 63

Violinkonzert D-Dur K. V. 211

Sinfonie G-Dur K. V. 129

Bei schlechtem Wetter in der Aula des Seminars

Vorverkauf:

Papeterie Rudolf, Münchenbuchsee

Die Abendkasse ist ab 19.30 Uhr geöffnet

Eintrittspreis Fr. 4.40, Schüler Fr. 2.20

inklusive Billettsteuer

Männerchor im Seeland sucht

tüchtigen Dirigenten

Offerten bitte unter **Chiffre OFA 2447 B**
an Orell Füssli-Annoncen AG, Bern

Alle Bücher

Buchhandlung

Scherz



Bern, Marktgasse 25, Telephon 031 - 2 39 05/06

Biel, Dufourstrasse 8, Telephon 032 - 2 57 37

Grenchen,

Solothurnstrasse 9, Telephon 065 - 8 99 55

Gstaad,

Chalet Central, Telephon 030 - 9 45 71

Münsingen,

Bernstrasse 9, Telephon 031 - 68 14 18

Grosses Lager. Gute Bedienung

Prompter Bestelldienst

Panorama der Stadt Thun

gemalt von Marquard Wocher (1760-1830)

Schadaupark

Bildgrösse 40x 7,5 Meter

Rundgemälde einer Stadt um 1800, wie sie Goethe und Kleist gesehen.

Geöffnet: 10-12 und 13.30 bis 18 Uhr.

Eintritt für Schulen: 30 Rappen pro Kind

**Schaffhausen**

Die alkoholfreien Gaststätten für vorteilhafte Verpflegung von Schulen empfehlen sich bestens:

Randenburg

Bahnhofstrasse 58/60,
Telephon 053-5 34 51

Glocke

Herrenacker, Telephon 053-5 48 18

Ferienheim der Gemeinde Münsingen Saanenmöser (Berner Oberland)

Das Heim ist noch frei vom 27. Januar bis 1. Februar 1964, sowie ab 16. März 1964

Spezialpreise für Klassenlager im Sommersemester

Auskunft erteilt René Aeschlimann, Sekundarlehrer
Gartenstrasse 15, Münsingen

Melchsee Frutt

1920 m

Vereins- und Gesellschaftsausflüge nach Melchsee-Frutt sind immer ein Volltreffer. In den heimeligen Hotels gibt's feinste Verpflegung und gemütliche Unterhaltung. Der neue Sessellift Balmeregghorn vermittelt auf 2250 m ein grandioses Alpenpanorama. Gutausgebaute Wanderwege durch Blumen- und Wildtierreservat. Ausgangspunkt der bekannten Höhenwanderungen über Jochpass und Planplatte. Gratis Wanderbroschüre und Prospekte durch den Verkehrsverein.

Hotels: Reinhard, Kurhaus Frutt, Berghaus Tannalp, Pension Posthaus. Ferienchalets und Skihäuser.

Ihre Schulreise

Zwei Höhenwege zu beiden Seiten des Rhonetales.

Von Hohtenn BLS Höhenweg bis Rarnerkumme oder Riedgarten, Abstieg nach Raron, mit der Luftseilbahn nach Unterbäch und der Sesselbahn nach Brandalp. Höhenweg nach Zeneggen und Visp.

RIGI

Der Rigi, die Aussichtswarte unserer Heimat, der Berg für unvergessliche Schulreisen.

Wunderbare Aussicht auf die Hochalpen und das Mittelland mit seinen tiefblauen Seen.

Fahrpreisermäßigungen für Schulen

VITZNAU-RIGI-BAHN
am Vierwaldstättersee

Casa Coray Agnuzzo-Lugano

das ideale Haus für Schulen und Gesellschaften.

Eigenes Strandbad

Tel. 091 - 2 14 48

Bei einem Ausflug ins schöne Emmental besuchen Sie mit Vorteil das alkoholfreie Restaurant mit Gemeindestube

**Zum
alten
Amthaus**
in Langnau i.E.

Bekannt für günstige Preise

Wir begrüssen Sie gerne zu einem Imbiss in unseren heimeligen Räumen. Anmeldung erwünscht bei grösseren Gruppen.
Die Leiterin: Fräulein Greti Küpfer. Telephon 035 - 2 19 65

Sommerzeit!

Reiselust!



Bei unsrern Inserenten
sind Sie gut aufgehoben

BELALP

ob Brig, 2137 m. Am Grossen Aletschgletscher. Grossartige Lage und Rundsicht. Hotel Belalp, fliessendes Warmwasser, Luftseilbahn Blatten-Belalp.

Schwarzwald-Alp

im Berner Oberland

Route Meiringen - Grosse Scheidegg - Grindelwald oder Faulhorn. Zwischenstation für Schulreisen. Gutes Massenlager und gute Verpflegung. Verlangen Sie unser Spezial-Angebot.

Im Winter: Ideales Skigebiet für Skilager.

Telephon 036 - 5 12 31

Familie Ernst Thöni

Murten**Hotel des Bains**

(Autoparkplatz)

Direkt am See. Eigene Badeanstalt. Spielwiesen, Sandplatz, Ruderboote. Grosse See-Terrasse, neuer Speisesaal, Mittagessen und Zvieri. Telephon 037-723 38. Freundliche Empfehlung:

Familie Bodmer

Abländschen

das ideale Ferien- und Wandergebiet

Heimelige Zimmer, gute Küche

Für Schulen Massenlager

Familie Stalder-Grogg, Gasthof Kreuz

Luftseilbahn Wengen-Männlichen

Das **Männlichen-Plateau** (2230 m über Meer) als nicht zu übertreffende **Aussichtsterrasse** im Zentrum des **Jungfrau-gebietes** und Ausgangspunkt für leichte und dankbare **Wanderungen** nach Wengen, Kleine Scheidegg oder Grindelwald, ist ein **ideales Ziel** für Schulreisen aller Altersklassen.

**Tarife für Schulreisen:**

Schüler bis 16 Jahre:

Einfache Fahrt Fr. 1.90

Retour Fr. 2.80

Schüler von 16-20 Jahren:

Einfache Fahrt Fr. 3.10

Retour Fr. 4.60

Auskunft: Betriebsleitung Luftseilbahn Wengen-Männlichen, Telephon 036-345 33.

STANSERHORN

bei Luzern 1900 m ü. M.

Hotel Stanserhorn-Kulm**Spezialprospekte für Schulen und Vereine**

Auskunft und Offerten durch die Betriebsdirektion der Stanserhorn-Bahn, Stans, Telephon 041-841441

Waren Sie mit Ihrer Schule schon auf dem Stanserhorn? In Verbindung mit einer Fahrt über den Vierwaldstättersee eine sehr dankbare Ein- oder Zweitage-Schulreise. Sonnenaufgang und Sonnenuntergang auf dem Stanserhorn sind für Schulen ein grandioses Erlebnis. Das Hotel Stanserhorn-Kulm verfügt über 80 Betten sowie Massenlager. Grosse Säle und Restaurations-Terrasse. Fahrpreis Stans-Stanserhorn retour: 1. Stufe Fr. 2.70, 2. Stufe Fr. 3.50

Die Spielwiese der Birsigthalbahn

ob der Kehlengrabenschlucht – ein Paradies der Fröhlichkeit und des ungestörten Spiels. Prächtige Fernsicht nach dem nahen Elsass und dem Schwarzwald. Abstieg nach Station Flüh über Jugendburg Rotberg und Basilika-Mariastein.

Jugendburg Rotberg bei Mariastein Kt. Solothurn, Telephon 061-833049. Gut eingerichtete Jugendherberge mit Wanderwege vom Birsthal ins Birsigthal und nach Basel. Billige und romantische Übernachtungsmöglichkeit für Schulklassen. Von Basel aus leicht erreichbar mit der Birsigthalbahn.

Bester Stützpunkt für Schul- und Vereinsausflüge im Jungfraugebiet**Kleine Scheidegg und Wengernalp**

Einfache Touristenzimmer, Matratzenlager, gute und reichliche Verpflegung ganz nach Wunsch auf Scheidegg oder Wengernalp. **Bitte verlangen Sie recht bald Offerte von Fritz von Allmen, Hotelier, Kleine Scheidegg (BO).** Telephon 036-342 13.

Verbinden Sie mit der Fahrt über Wengernalp und Kleine Scheidegg den **Besuch der Trümmelbachfälle**, von Lauterbrunnen auf herrlichem Wanderweg der kühlen Lütschine entlang erreichbar. In der wilden Felsenschlucht können Sie Ihren Schutzbefohlenen eindrücklich zeigen, wie die Erosion als Säge der Jahrtausende arbeitet. Von der Scheidegg aus haben Sie alsdann den Überblick auf das vergletscherte Einzugsgebiet des Trümmelbaches, der ganz allein die gewaltige Front von Eiger, Mönch und Jungfrau entwässert.

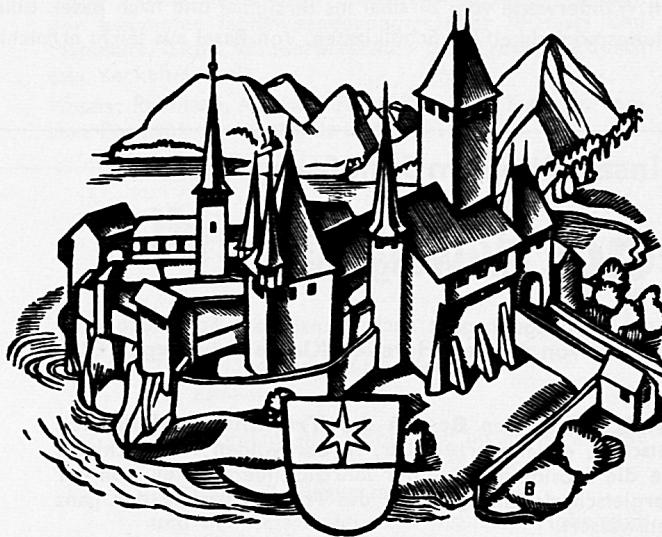
Besucht das heimelige BIELER STRANDBAD



See-, Strand- und Flussbad, Kiosk, Restaurant mit guter Küche

Besucht

das Schloss Spiez



Der Goldene Hof des Mittelalters, die Burg der Strellingen, Bubenberg und Erlach.

Wohn- und Repräsentationsräume der Romanik, Gotik, Renaissance und des Barock. Sechsgeschossiger Wohn- und Wehrturm. Mittelalterliche Befestigungsanlagen.

Standbild Adrians von Bubenberg (Karl Stauffer)
Frühromanische Pfeiler-Basilia mit Hochchor, Krypta und Fresken (10. und 15. Jahrhundert)
 Geöffnet: 9.30 bis 12 und 14 bis 18 Uhr. Montagvormittag geschlossen.

Eintritt für Schulen: 30 Rp. Ab 16. Altersjahr 50 Rp.
 Illustrierte Schloss- und Kirchenführer (Fr. 1.- und 50 Rp.) durch die Schlossverwaltung.

Schlosskonzerte 1963

Samstag, 22. Juni: Serenade des Berner Kammerorchesters

Solistin: Adelheid Indermühle, Flöte.

Mittwoch, 3. Juli: Kirchenkonzert des Kirchenchors.

Sonntag, 21. Juli: Wiener Oktett: Schubert und Brahms.

Dienstag, 23. Juli: Wiener Oktett: Mozart und Beethoven.

Schloss-Spiele

17. August bis 8. September: Freilicht-Aufführungen
 «Jedermann» von Hugo v. Hofmannsthal.

Für den **Handfertigkeits-Unterricht** verwendet man auf allen Holzarbeiten unsere bekannten Produkte.

Belafa-Hartgrund, Erato-Mattschliff P 350

Belafa Matt, blond und farblos

Mattierung G 5 blond und farblos

Durolin-Wachspasta, Durolin-Beizen

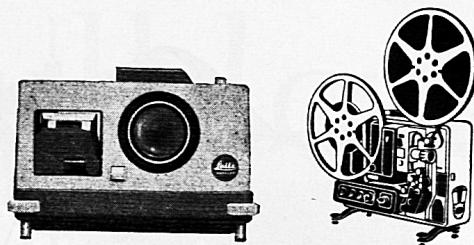
Sie finden bei uns: **Rohe Holzwaren, Keramik roh zum Kritzen und Malen, Keramikfarben, Talens-Plakatfarben, Pinsel und alle Malmaterialien**

Wir geben Ihnen alle fachtechnischen Auskünfte jederzeit bereitwilligst.



Böhme
Lack- und Chemische Fabrik
Liebefeld-Bern

Detailgeschäft: Bern, Neuengasse 17, Telephon 031 - 2 19 71



Das Planen und Einrichten von Projektionsanlagen in grossen Räumen ist unsere besondere Spezialität, die wir mit viel Liebe und Sorgfalt pflegen.

Fachkundiges Personal steht zu Ihrer Verfügung – wenden Sie sich mit Ihren Problemen vertraulich an unsere Spezialisten.

Ob Stumm- oder Tonfilmanlage, Kleinbild- oder Mittelformatprojektor, stationäre oder mobile Projektionsschirme, immer werden wir Ihnen eine hervorragende, individuelle Lösung ausarbeiten.



Bern
Spezialgeschäft
für Foto
und Kino
Tel. 031 - 221 13

Spezialfirmen kennen zu lernen!
Schulblatt-Inserate helfen Ihnen

Städtische Handelsschule Biel

Auf 1. Oktober 1963 wird eine

Hauptlehrstelle

frei für

Deutsch und Italienisch oder Deutsch und Englisch oder für einen ausgesprochen zweisprachigen Lehrer
Französisch (1. Fremdsprache) und Deutsch (1. Fremdsprache)
Die Zuteilung anderer Fächer, z.B. Staatskunde und Korrespondenz, bleibt vorbehalten.

Wöchentliche Stundenzahl 26, mit Entlastungsmöglichkeiten für Sprachlehrer.

Anstellungsbedingung: Höheres Lehramt oder gleichwertiger Ausweis.
Der Bewerber muss die zweite Landessprache beherrschen.
Der Beitritt zur Bernischen Lehrerversicherungs- und Stellvertretungskasse ist verbindlich. Der Gewählte ist verpflichtet, an den Veranstaltungen der Schule mitzuwirken.

Schulbeginn: 14. Oktober 1963.

Anmeldungen mit Lebenslauf, Ausweisen und Zeugnissen bis **12. Juli 1962** an den Präsidenten der Handelsschulkommission, Herrn P. Droz, Schüsspromenade 13, Biel. Auskunft durch den Rektor, Telephon 032 - 2 23 65.

*Gepflegte Möbel
und Wohnausstattungen*

Polstermöbel
Vorhänge
E. Wagner, Bern
Kramgasse 6, Telephon 2 34 70

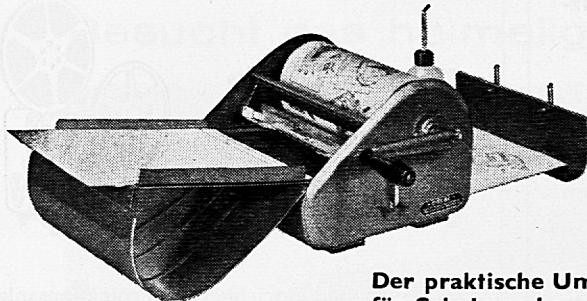
Schule für die Kinder
der Angestellten der Anstalten in Witzwil
Die Stelle einer

Lehrerin

an der Schule für die Angestelltenkinder
der Anstalten in Witzwil ist auf den Beginn
der Winterschule, infolge Demission der
bisherigen Stelleninhaberin, neu zu besetzen
(1. bis 4. Schuljahr).

Schöne Unterkunft beim Schulhaus.
Verpflegung im Direktionshaushalt möglich.

Anmeldungen sind zu richten an die
Direktion der Anstalten in Witzwil
Post Gampelen BE



**Der praktische Umdrucker
für Schulzwecke**

Mehrfarbige Auflagen in einem
Arbeitsgang
100 % Schweizerfabrikat

Cito-Master 115

Filzbefeuchtung Fr. 345.–, ohne Papiertisch Fr. 325.–

Cito-Master 125

wie 115, komplett mit Papierzuführung und Zähler Fr. 490.–

Cito-Master 230 H

Walzenbefeuchtung, d. h. Rückgewinnung der nichtverbrauchten Flüssigkeit, Handanlage Fr. 850.–

Cito-Master 230 aut.

wie 230 H, jedoch mit Papierzuführung, Papiersteigtisch, Zähler Fr. 1350.–

Verlangen Sie unverbindliche Offerte und Vorführung

Cito AG, Basel

St. Jakobstrasse 17, Telephon 061 - 34 82 40

Ecole supérieure de commerce de Bienne

Mise au concours

Le poste de

maître auxiliaire

**éventuellement principal, pour le français (1^{re} langue étrangère)
et l'italien**

L'attribution d'autres disciplines demeure réservée (éventuellement la correspondance et l'instruction civique).

Les candidats doivent posséder le diplôme de maître de gymnase ou un titre équivalent. Connaissance approfondie de l'allemand indispensable. Nombre d'heures hebdomadaires: 26 pour un maître principal (une réduction de ce nombre est prévue par la commune en faveur des maîtres de langues). Le titulaire est tenu de collaborer aux manifestations organisées par l'école. La nomination ne deviendra définitive qu'après confirmation par l'autorité cantonale compétente.

Entrée en fonctions: le 1^{er} octobre 1963. Début des cours: lundi 14 octobre 1963. Les lettres de candidature doivent parvenir, jusqu'au 12 juillet 1963, au président de la commission scolaire, M. Paul Droz, fondé de pouvoir, Promenade de la Suze 13, Bienna. On y joindra les copies de diplômes et de certificats, ainsi qu'un bref curriculum vitae. Le directeur se tient à la disposition des candidats pour tout renseignement. Téléphone 032 - 22 365.

**Staatliches Lehrerseminar
Hofwil und Bern**

Die neu geschaffene Stelle eines weitern

Hauptlehrers für Mathematik

und ein bis zwei weitere mathematisch-naturwissenschaftliche Fächer

am Staatlichen Lehrerseminar Hofwil und Bern wird hiemit zur Besetzung auf den 1. Oktober 1963 oder auf den 1. April 1964 ausgeschrieben.

Die Bewerber müssen sich über abgeschlossene Hochschulstudien (Gymnasiallehrerpatent oder gleichwertiger Abschlüsse) ausweisen können; ferner ist eine gewisse Vertrautheit mit den Bedürfnissen der Volksschulstufe und eine erfolgreiche Unterrichtspraxis erwünscht. Der Gewählte ist verpflichtet, während des Lehrermangels, der den Landeinsatz ganzer Seminarklassen bedingt, allenfalls mehrere Stunden an einem andern staatlichen Seminar zu unterrichten.

Rechte, Besoldung und Pflichtstundenzahl gemäss den geltenden Dekreten und Reglementen.

Der Anmeldung sind die Studienausweise, ein Lebenslauf sowie der lückenlose Nachweis über die bisherige Tätigkeit beizulegen. Weitere Auskünfte erteilt die Seminardirektion Hofwil und Bern, Muesmattstrasse 27, Bern. Telephon 031 - 3 25 95 / 3 62 98.

Die Anmeldungen sind bis 12. Juni 1963 zu richten an die Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Münsterplatz 3a.

Die Erziehungsdirektion



Rolladen, Storen
Lamellenstoren
Jalousieladen, Kippstore
Reparaturen

HERMANN KÄSTLI & SOHN
Storenfabrik Bern Telephon 031 - 65 55 96